En amour comme en affaires

consultez votre notaire

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

QUÉRIN mazda

Aujourd'hui: Nuageux, quelques averses
Minimum 10° Maximum 20°
Demain: Périodes de nuages et de soleil
DÉTAILS CAHIER SPORTS
• MONTRÉAL, MARDI 14 MAI 1991 107e ANNÉE N° 201 68 PAGES, 6 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui

C5 CANNES

Venue présenter hors compétition son film *Au lit avec Madonna*, la chanteuse et actrice provoque l'une des plus fortes cohues de ces dernières années sur la Croisette.

A8 MONTRÉAL 1642-1992

Après deux ans et demi d'existence, la Corporation des fêtes du 350e anniversaire n'a toujours pas dévoilé sa programmation. *La Presse* fait le point sur ce dossier.

B5 WINNIE MANDELA

L'épouse du dirigeant nationaliste sud-africain noir Nelson Mandela est reconnue coupable de complicité dans l'enlèvement de quatre jeunes Noirs du ghetto de Soweto.

D1 MEMOTEC

Les 300 employés du siège social de Memotec Data accusent BCE de vouloir assumer le contrôle et de Memotec et de Teleglobe avec l'aide de la firme Gordon Capital.

C1 MODE

Les vêtements de nuit des dernières collections, qu'ils soient de coton, de soie ou de satin, affichent tous des motifs floraux illustrant la gaieté, la jeunesse, le romantisme.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... D12 à D14, E1 à E3
marchandises E3
emplois E3, E4
automobiles E4, E5
propositions d'affaires D11
Arts et spectacles
informations ..... C5 à C7
horaires C7
Bandes dessinées E2
Bridge E4
Décès E7
Économie ..... D1 à D11
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? D12
Feuilleton D13
Horoscope D14
La mode ..... C1 à C4
Le monde B4, B5, E8
Loteries A4
Mots croisés E5, S10
«Mot mystère» E3
Télévision C5, C6
Tribune libre B3

Constitution: Mulroney se donne encore neuf mois

Ottawa mise sur l'unité, la prospérité et l'efficacité de l'État

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse

OTTAWA

Le gouvernement fédéral se donne encore un délai de neuf mois avant de soumettre son «plan d'action pour le renouvellement du Canada», laissant ainsi planer l'incertitude constitutionnelle jusqu'à l'approche de l'échéance référendaire du Québec.

C'est ce qui ressort du Discours du trône livré hier par le gouverneur général Ray Hnatyshyn, devant les juges de la Cour suprême, les députés et les sénateurs réunis au Sénat à l'occasion de l'ouverture de la troisième session de la 34e législature. Son message inaugural, préparé par le gouvernement Mulroney, précise qu'Ottawa entend répondre aux trois préoccupations majeures de la population: l'unité, la prospérité et l'efficacité de l'État.

Dans l'immédiat, Ottawa se contente d'annoncer la création, en septembre prochain, d'un comité parlementaire itinérant qui se rendra consulter les députés de chacune des provinces. Celui-ci devra faire rapport en janvier 1992. Un plan d'action fédéral issu de ce rapport sera ensuite soumis à la population soit par référendum, soit par un autre mode de consultation, a précisé le ministre responsable des Affaires constitutionnelles Joe Clark.

VOIR MULRONEY EN A 2

■ Ottawa se servira des fêtes du 350e anniversaire de Montréal pour faire la promotion de l'unité canadienne. *Page B 1*
■ L'éditorial d'Alain Dubuc et des extraits du Discours du trône. *Pages B 2 et B 3*

En politique monétaire, les modes changent

MIVILLE TREMBLAY

4. ■ Jamais, depuis James Coyne, un gouverneur de la Banque du Canada n'a été plus contesté que l'est John Crow. Mauvais présage. En 1961, Coyne fut mis à la porte par Diefenbaker. Son crime? Persister dans une politique monétaire anti-inflationniste qui déplaisait au gouvernement conservateur, alors plus préoccupé par le chômage et la stabilité des obligations du Canada.

L'actuel gouvernement appuie la discipline monétaire de John Crow. Toutefois, lorsqu'on regarde la cote des conservateurs dans les sondages, on peut se demander si le gouverneur pourra, pendant encore cinq ans, poursuivre son plan pour ramener l'inflation sous les 2 p. cent.

Depuis l'affaire Coyne, la Loi de la Banque du Canada précise que le gouvernement a le pouvoir ultime de diriger la polique monétaire même si, dans son exécution, la banque centrale jouit d'une très grande autonomie. Dans les faits, le rapport de force varie selon les personnalités et les priorités du ministre des Finances et du gouverneur.

De Coyne à Crow, durant les très longs règnes de Louis Rasminsky et de Gerald Bouey, les ministres des Finances ont agi à leur guise. Mais depuis son arrivée, en 1987, Crow exerce un leadership certain. Grâce à lui, nous avons une politique monétaire «made in Canada», qui est beaucoup plus sévère que ne l'est aujourd'hui la politique américaine.

Les modes changent

Au cours de l'histoire, les politiques monétaires ont évolué non seulement en fonction de la situation économique réelle, mais aussi à la faveur des idées du jour. De la Confédération jusqu'en 1914, le Canada fixait sa monnaie sur l'étalon or. La quantité d'or stockée et produite dans le pays déterminait la quantité de monnaie en circulation.

Pendant la grande Dépression de 1929, la priorité fut de préserver la solvabilité des banques commerciales. Le gouvernement fournissait toutes les liquidités que celles-ci demandaient. La Banque du Canada, peu de temps après sa création, en 1939, poursuivit une politique très expansionniste pour financer l'effort de guerre et faciliter la démobilisation.

À partir des années 1950, s'inspirant des théories du célèbre économiste anglais John Maynard Keynes, la banque

VOIR «EN POLITIQUE...» EN A 9

L'AVOCAT SYDNEY LEITHMAN ASSASSINÉ

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Entourée de policiers, le coroner-investigateur Teresa Sourour s'est rendue à Mont-Royal où on venait de découvrir le corps criblé de balles de l'avocat Sydney Leithman.

Le réputé criminaliste a été tué de six balles au volant de sa voiture

MARCEL LAROCHE

Le multimillionnaire Sydney Leithman, l'un des criminalistes les plus réputés au Canada, qui a défendu les principaux caïds du milieu interlope québécois pendant plus d'un quart de siècle, a été froidement assassiné en pleine rue, hier, au volant de sa voiture sport, à Mont-Royal.

L'avocat de 54 ans, père de trois adolescentes, dont la réputation dépassait largement les frontières du pays, a été abattu vraisemblablement par un tueur à gages qui l'a atteint d'au moins six balles au cou et à la tête.

L'attentat, le troisième du genre à survenir dans la métropole depuis 25 ans, s'est déroulé à 6 h 43 hier matin, au moment où Sydney Leithman, au volant de sa Saab décapotable noire, était immobilisé à un feu rouge, au carrefour des rues Rockland, Jean-Talon et Graham, dans un

VOIR LEITHMAN EN A 2

■ Sydney Leithman n'était pas le plus brillant des juristes, mais il avait le sens des relations publiques. *Page A 3*

Le criminaliste Sydney Leithman

Perquisition de la police verte chez Laidlaw, à Mercier

600 barils de déchets liquides et des condensateurs contenant des BPC y auraient été enfouis

ANDRÉ NOËL

Le service des enquêtes du ministère de l'Environnement a découvert de 500 à 600 barils remplis de déchets liquides et une grande quantité de condensateurs contenant des BPC sur le terrain de l'incinérateur des Services environnementaux Laidlaw Ltée, à Mercier, au cours d'une perquisition vendredi dernier.

La perquisition faisait suite à la dénonciation d'un ancien employé de l'incinérateur, qui brûle à chaque année environ 50 000 tonnes de déchets organiques (dérivés du pétrole), provenant surtout des compagnies de transport, des industries pétrolières, pétrochimiques et aéronautiques.

Cet ancien employé a fait une déclaration assermentée au bureau de la Société pour vaincre la pollution (SVP) il y a plusieurs mois. Il a alors affirmé que d'autres employés de l'incinérateur, qui appartenait à la firme Tricil jusqu'en janvier 1990, avaient enfoui des déchets.

La SVP et la Coalition décontamination Mercier ont porté plainte à la Sûreté du Québec et au service des enquêtes du ministère (la police verte), mais le dossier a traîné.

Il y a un mois, le président de la SVP, Daniel Green, a menacé le sous-ministre de l'Environnement, André Trudeau, de dénoncer le laxisme du ministère. M. Green et le Comité décontamination Mercier feront de nouvelles révélations au cours d'une conférence de presse, demain.

«Nous avons consulté toutes les notes de service du ministère sur l'incinérateur Tricil, a dit M. Green. Il est clair que le ministère aurait pu deviner qu'il se passait des choses louches. Des inspecteurs avaient déjà vu des barils. Mais personne ne faisait rien.»

Le mandat de perquisition a été obtenu auprès d'un juge de Valleyfield. Les motifs de la perquisition font l'objet d'une ordonnance de non-publication, afin notamment de protéger l'identité de l'ancien employé.

Une douzaine de fonctionnaires de la police verte sont arrivés vendredi à 7 h du matin avec une pelle mécanique devant l'incinérateur, situé à une dizaine de kilomètres du pont Mercier, au sud-ouest de Montréal.

Les enquêteurs sont restés jusqu'à 19 h. Ils ont délimité une aire de 300 pieds par 300 pieds et creusé cinq trous à une profondeur variant entre cinq et 15

VOIR LAIDLAW EN A 2

VANCOUVER
Vol aller retour à partir de 269$* + 50$ (TAXES et TPS)
Aller simple à partir de 159$ + 28$ (TAXES et TPS)
JUSQU'À 4 VOLS DIRECTS HEBDOMADAIRES les lundis, mardis, jeudis et vendredis du 6 mai au 31 octobre 1991

LOS ANGELES
ALLER RETOUR à partir de 379$* (TAXES ET TPS) + 80$
Vol direct tous les mercredis du 26 juin au 4 septembre 1991
ALLER SIMPLE 249$ + 55$ (Taxes et TPS)

* Il est possible, moyennant un supplément, d'utiliser nos vols au départ de Los Angeles ou de Vancouver soit les samedis ou les mercredis pour Los Angeles, San Francisco, Las Vegas et reprendre le voyage soit de Los Angeles, soit de Vancouver vers Montréal sur nos vols.
NOMBRE DE PLACES LIMITÉ. CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.
Permis du Québec
Les Ailes de l'Ouest

SUITE DE LA UNE

LEITHMAN

L'avocat Sydney Leithman assassiné

secteur très fréquenté du nord-ouest de la ville.

C'est à ce point stratégique, alors que la voiture du criminaliste avait, selon toute vraisemblance, été coincée par un véhicule qui la précédait rue Rockland, en direction sud, qu'un homme a soudainement surgi d'une cabine téléphonique située à proximité de la boucherie Duhamel, un commerce qui fait l'un des angles de cette intersection.

Au pas de course, l'individu, armé d'un pistolet de calibre .45, s'est dirigé vers l'automobile, puis a tiré un premier coup de feu à travers la vitre de la portière, côté passager, qui a volé en éclats. Le projectile a atteint du même coup le conducteur, qui était seul à bord.

Sans sembler se préoccuper de la présence éventuelle de témoins, l'assassin, qui ne portait aucun déguisement, s'est approché plus près de la Saab, a rentré le bras dans l'habitacle et a continué à tirer à bout portant sur sa victime.

Cette scène d'horreur, qui n'a duré que quelques secondes, a été observée par plusieurs témoins, qui ont vu ensuite l'assassin prendre la fuite à pied. Il s'agirait d'un homme de 25 à 30 ans.

Me Leithman venait tout juste de quitter sa résidence familiale de la rue Simcoe, située à quelques rues de là. Il se dirigeait vers son bureau, Carré Phillip, au centre-ville, et devait se présenter au palais de justice de Montréal, où il avait à représenter un Colombien qui subit son procès pour une affaire de contrebande de stupéfiants.

Les premiers policiers accourus sur les lieux ont découvert le corps ensanglanté du conducteur affaissé contre le volant de sa voiture, immobilisée en plein milieu de la rue.

Un médecin d'Urgences-Santé a aussi été mandé sur les lieux, mais n'a pu rien faire pour venir en aide à cette victime du 23e meurtre commis depuis le début de l'année dans la Communauté urbaine de Montréal.

Pendant que des recherches étaient entreprises dans le voisinage, plusieurs enquêteurs de la section des homicides de la CUM ont passé à la loupe la scène du crime, en présence du coroner-investigateur Teresa Sourour.

Le corps du criminaliste a, par la suite, été transporté à l'Institut médico-légal de Montréal, où une autopsie sera pratiquée ce matin.

Quant à une rumeur voulant que des stupéfiants aient été retrouvés dans un sac en polythène gisant sur la banquette avant du véhicule, les policiers l'ont vite démentie, en affirmant qu'il s'agissait tout simplement d'un morceau de viande enroulé dans du papier d'aluminium!

Pour l'instant, les sergents-détectives Pierre Grignon et Paul Therrien, travaillant sous les ordres du lieutenant-détective Claude Lachapelle, des homicides de la CUM, ne peuvent préciser le mobile du crime. Toutes les hypothèses demeurent plausibles, y compris la possibilité que l'avocat ait été exécuté par décision du milieu criminel.

Depuis ses tout débuts, en 1961, Sydney Leithman a souvent représenté devant les tribunaux les plus importants personnages du monde interlope: les frères Dubois, le clan Cotroni, le gang de l'Ouest, la bande à Provençal, les Hell's Angels et, plus récemment, les puissantes organisations colombiennes installées à Montréal et dans l'est du pays.

Depuis qu'il avait défendu avec succès Jaira Garcia, appréhendé par la GRC en octobre 1983 pour une importante affaire de trafic de cocaine, Me Leithman avait de plus en plus d'influence auprès de plusieurs membres importants du redoutable cartel de Medellin. Il est même allé à plusieurs reprises en Colombie et à Panama pour rencontrer des hautes instances du clan.

Me Leithman était à ce point proche de ses clients qu'il exhibait à tout venant, dans les couloirs des palais de justice, la précieuse bague en or ayant appartenu au caïd montréalais Peter Frank Ryan, surnommé le roi de la cocaïne à travers le pays. Ryan, dont la fortune était évaluée à plus de 50 millions, a été assassiné le 13 novembre 1984 dans un motel du sud-ouest de la métropole.

Tout comme dans le mystérieux dossier du meurtre de l'avocat Frank Shoofey, en 1985, les policiers montréalais auront sans doute beaucoup à faire au cours des prochaines semaines pour démasquer le ou les assassins de Leithman. □

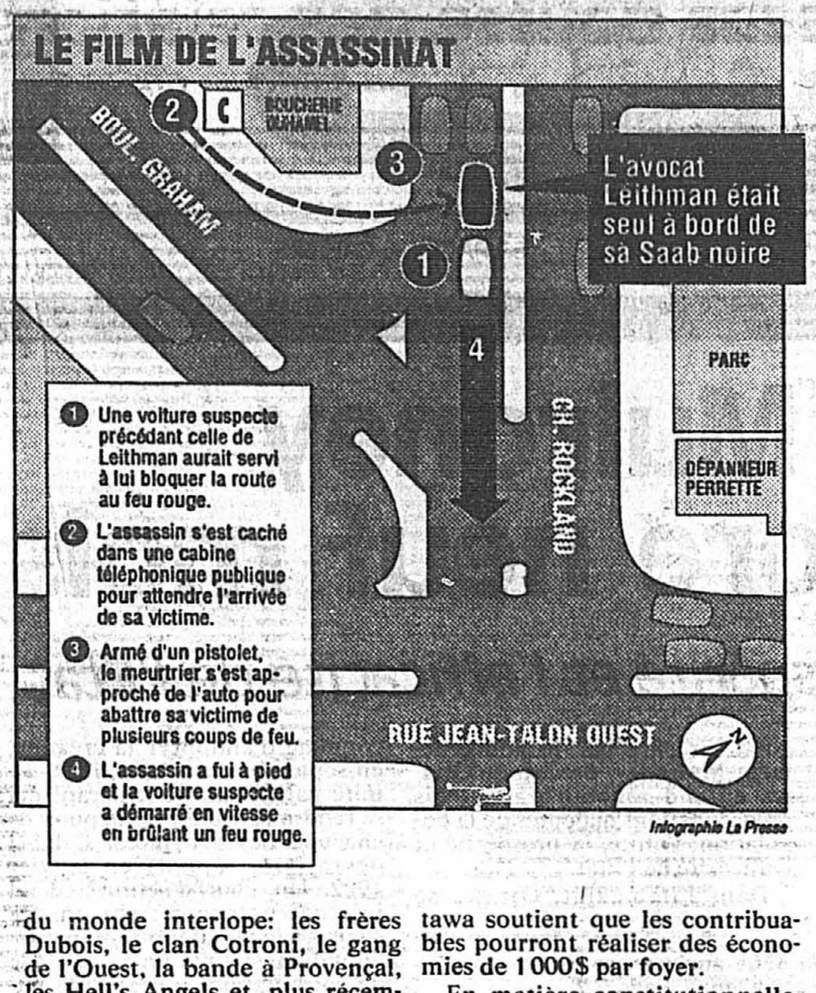

Infographie La Presse

MULRONEY

Constitution: Mulroney se donne encore neuf mois

Selon le gouvernement, unité et prospérité vont de pair dans la rude conjoncture actuelle de l'économie mondiale. Pour stimuler la croissance économique, Ottawa fera des efforts en vue de négocier un accord de libre-échange à l'échelle de l'Amérique du Nord; il s'efforcera aussi de supprimer les barrières commerciales entre les provinces et tentera d'établir des normes pan-canadiennes dans la formation de la main-d'oeuvre et dans l'éducation.

La disparition des quelques 500 obstacles au commerce, aux échanges de services et aux investissements interprovinciaux d'ici 1995 exigera la collaboration de tous les gouvernements puisqu'il s'agit là de compétences provinciales. S'il parvient à faire un «marché unique» au Canada, Ottawa soutient que les contribuables pourront réaliser des économies de 1 000$ par foyer.

En matière constitutionnelle, le plan d'Ottawa traitera de «changements dans les institutions nationales et dans les responsabilités et les pouvoirs fédéraux et provinciaux», a déclaré M. Hnatyshyn. Il se guidera sur quatre principes de base autour desquels viendront s'ajouter les recommandations des commissions Spicer et Beaudoin-Edwards ainsi que celles du nouveau comité parlementaire.

Au nombre de ces principes se trouve la reconnaissance du «caractère unique du Québec» ainsi que celle des «intérêts particuliers de l'Ouest, de l'Atlantique, de l'Ontario, du Nord et des autochtones», souligne la déclaration gouvernementale. Toute réforme constitutionnelle doit en plus chercher à améliorer ce qui existe déjà, faire place au compromis, tenir compte de l'efficacité administrative et de la protection des droits de tous les citoyens.

Vivement déçu, le chef de l'opposition libérale Jean Chrétien a déploré la lenteur du gouvernement devant la crise constitutionnelle et le chômage.

«On n'offre aucune solution aux véritables problèmes de la population canadienne. Ils n'ont aucune idée de ce qu'ils doivent faire devant ces difficultés», a-t-il lancé à la sortie du Sénat.

Pour le chef néo-démocrate Audrey McLaughlin, le gouvernement n'offre aucune solution dans ce discours inaugural. Les chômeurs d'hier seront encore sans travail aujourd'hui et aucune proposition nouvelle n'est formulée à l'égard de la réforme de la constitution.

Politiques sociales

Même si le premier ministre Mulroney a déjà annoncé la tenue d'une commission royale d'enquête sur la situation sociale, économique et politique des autochtones, il s'est montré avare de précisions à ce propos, hier. Il a toujours l'intention de créer cette commission, mais il a demandé à l'ancien juge en chef de la Cour suprême Brian Dickson de définir son mandat et sa composition.

À titre de représentant spécial du chef du gouvernement, M. Dickson entreprendra donc une série de consultations avec tous les intéressés avant qu'Ottawa mette le processus en marche. Malgré ce nouveau délai, les associations autochtones se disaient satisfaites du choix du premier ministre.

Une autre commission, formée d'hommes et de femmes d'élite, devra faire enquête sur la violence faite aux femmes, une question qui a soulevé un débat de fond au sein de la population et les élus depuis les événements tragiques de l'école Polytechnique.

De même, Ottawa entend réviser sa politique sur les jeunes et la famille pour concrétiser les engagements dévoilés lors du sommet de septembre dernier, à New York. Il déposera aussi un train de mesures visant à faciliter l'intégration des personnes handicapées à la vie politique et économique.

Selon le critique de l'opposition David Walker, toutes ces nouvelles commissions sont pure perte de temps, notamment au chapitre de l'éducation. À son avis, il y a tellement d'enquêtes qui ont été faites qu'on sait à quoi s'en tenir. Les conservateurs en parlent depuis cinq ans, il est temps d'agir, a t-il dit.

Même son de cloche de la part de Judy Rebick, la présidente du Comité d'action sur la situation de la femme. Le gouvernement consulte beaucoup mais tarde à prendre des initiatives, dit-elle.

Enfin, Ottawa se propose de poursuivre la réforme du Parlement dans le but de le rendre plus efficace tout en accordant plus de liberté aux députés face à leur parti. Il se propose également de poursuivre la restructuration de la fonction publique fédérale et de déposer un projet de loi à cet effet. □

LAIDLAW

Perquisition de la police verte chez Laidlaw, à Mercier

pieds. C'est alors qu'ils ont découvert le pot aux roses.

Antoine Landry, directeur des communications chez Laidlaw, a dit hier que les dirigeants de la compagnie avaient été les premiers étonnés.

«Nous avons été aussi surpris que les gens de la police verte, a-t-il dit. Nous menons une enquête interne. On ne sait pas quand toutes ces choses ont pu être enfouies. Mais on est sûrs que ça date d'au moins 13 ans. On a offert toute notre collaboration au ministère de l'Environnement.»

Daniel Green a répliqué qu'il pouvait difficilement faire confiance à cette compagnie. «Comment peut-on faire confiance au cartel des compagnies des déchets dangereux? a-t-il demandé. Ces compagnies ne sont dans ce commerce que pour l'argent. Qu'est-ce-qui nous dit, par exemple, que l'incinérateur n'a jamais brûlé de BPC?»

Mercier est le site d'un des pires cas de contamination de nappe d'eau souterraine au monde. De 1968 à 1972, les gouvernements avaient permis à une compagnie, la LaSalle Oil, de déverser 30000 mètres cubes de déchets toxiques dans des lagunes.

Les produits chimiques ont, depuis, atteint la nappe d'eau souterraine et contaminé les puits des régions de Saint-Paul de Châteauguay, Saint-Urbain et Saint-Isidore. Les citoyens doivent désormais chercher leur eau ailleurs.

La nappe phréatique est contaminée sur plus de 30 kilomètres, entre les lagunes de Mercier et la rivière Châteauguay. Il y a 20 ans, le 8 mars 1971, le gouvernement du Québec a autorisé la construction d'un incinérateur près des lagunes.

«On a eu la puce à l'oreille quand on s'est aperçu qu'il n'y avait pas de fin à la contamination de la nappe d'eau souterraine, a dit Daniel Green. À mesure que les déchets étaient pompés, d'autres semblaient l'alimenter.»

Dans un document interne obtenu par *La Presse* par le biais de la Loi d'accès à l'information, Pierre Paquin, chef d'équipe à la direction du ministère de l'Environnement pour la Montérégie, déplore le manque de surveillance de la part du ministère à l'incinérateur de Mercier.

«Aucun problème ou infraction à la réglementation ne se pose à cet endroit, écrit M. Paquin, dans un état de situation daté du 10 janvier 1990. Il y aurait par contre à améliorer les opérations de contrôle et d'inspection du ministère, qui sont à l'heure actuelle quasi inexistantes. À défaut d'avoir des ressources en personnel, nos interventions sont des plus limitées.»

De 10 à 15 p. cent des déchets brûlés à l'incinérateur viennent des États-Unis et de l'Ontario. Le reste provient d'environ 700 clients québécois, répartis sur 1 080 sites de production.

«C'est invraisemblable d'avoir un incinérateur de déchets dangereux en pleine région agricole, a dit hier Gabriel Grégoire, de la Coalition décontamination Mercier. Des cultivateurs font pousser des légumes à peu de distance, et doivent subir les conséquences des activités de Laidlaw.

«Le gouvernement se traîne les pieds depuis des années. On espère que cette fois, il va faire appliquer le principe de pollueur-payeur.» □

Question de casque... et de vie

1500 accidents, dont 20 mortels, chez les jeunes cyclistes

ÉRIC TROTTIER

■ «Regarde les deux nonos avec leur casque!»

La petite Julie Pouliot, neuf ans, ne s'offusque pas des moqueries des enfants de son quartier. En vélo, elle n'oublie jamais son casque protecteur, qu'elle ait ou non l'air fou.

La petite fille de Saint-Catherine, sur la Rive-Sud, a été témoin d'un bête accident de la route qui a failli coûter la tête — et la vie — à son jeune frère de sept ans, François.

Cela se passe le 15 août dernier, vers 16 h. Julie et François roulent vers le parc du voisinage. Aucun des deux ne porte un casque protecteur. «Soudain, se rappelle Julie, François a emprunté le trottoir, a perdu l'équilibre et s'est retrouvé dans la rue.»

Un camion qui passait par là n'a jamais eu le temps de voir surgir l'enfant. Un simple fait divers resté inaperçu, déplore Johanne Pouliot, mère des deux jeunes. «J'aurais tant aimé que les parents voient mon fils, ce jour-là. Ça aurait été beaucoup plus convaincant.»

Car le garçon n'a pu être épargné. François a rebondi à plusieurs reprises sous le camion et s'est fracassé le crâne contre un essieu.

Quand on l'a délogé, il avait une large entaille sur le dessus de la tête, une déchirure au bras gauche et une blessure à une cuisse qui l'a empêché de marcher pendant quelques semaines.

Après une série de rayons X et d'examens de toutes sortes à l'aide d'un «scanner» (tomodensitomètre), les médecins de l'Hôpital de Montréal pour enfants ont découvert qu'une partie du crâne de François était en miette. «Comme un véritable casse-tête», précise sa mère.

Au cours d'une opération qui a duré trois heures, les chirurgiens lui ont retiré les fragments. Une deuxième intervention, en janvier dernier, a permis aux médecins de fermer la paroi du crâne de François avec une plaque artificielle.

Entre-temps, le garçon a dû porter un casque protecteur du matin au soir pour ne pas se blesser. Il a connu toutes sortes d'ennuis à l'école. Manque de concentration et de mémoire, notamment.

Quelque peu insomniaque, François est devenu agressif après l'accident. «On ne pouvait pas lui dire non, il se fâchait tout le temps», lance sa mère.

Il faut dire que toute activité physique lui a été refusée pendant de longs mois. À l'école, pendant la récréation, pendant le cours d'éducation physique, François devait rester dans son coin, assis sagement. Rien de très rigolo pour cet enfant très actif.

Maintenant guéri, il se souvient vaguement de cette période de sa vie. Mais Johanne Pouliot se rappelle de tout : elle a acheté des casques de vélo pour toute la famille. Et personne ne sort à bicyclette la tête nue.

Le port du casque

On a relevé près de 1500 accidents impliquant un véhicule moteur et une bicyclette occupée par un jeune de moins de 14 ans au Québec, l'an dernier. De ce nombre, plus de 20 enfants ont perdu la vie.

«C'est trop!» constate Louise Arsenault, coordonnatrice du centre de prévention des blessures à l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui a soigné, en 1990, quelque 125 jeunes ayant subi le même sort que François.

«Ils demeurent souvent plusieurs mois à l'hôpital et en réadaptation. Après une telle expérience, ils ne sont plus les mêmes», signale-t-elle, précisant que la tête d'un enfant est dans 80 p. cent des cas le premier organe touché dans un accident de la route.

Après la Société de l'assurance-automobile du Québec, après Vélo-Québec, voici que l'Association canadienne médicale, des centres hospitaliers et les grandes pharmacies lancent aujourd'hui une campagne nationale de promotion du casque protecteur qui permettra aux parents de s'en procurer un pour une somme allant de 20 $ à 40 $.

Pourquoi? Parce que seulement trois p. cent de la population adulte porte un casque à vélo. Chez les enfants, la proportion est encore moins élevée.

«Si, demain matin, je pouvais sauver 20 enfants de la leucémie pour 40 $ chacun, tout le monde sauterait sur l'occasion, analyse Mme Arsenault. Mais pour les parents, les accidents ne comptent guère au Québec.»

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Julie Pouliot, neuf ans, est heureuse de pouvoir serrer dans ses bras son jeune frère de sept ans, François. Celui-ci a failli perdre la vie dans un accident de vélo, en août dernier.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
- à Montréal : Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Valleyfield : salle des Chevaliers de Colomb, 70, rue de l'Académie, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Dorval : Jardins Dorval (face au Pascal), 352, ave Dorval, de 10 h à 20 h;
- à Hull : Maison du citoyen, 25, rue Laurier, de 12 h 30 à 18 h 30.

La Quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres 640
à quatre chiffres 0120

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900

ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

20-2-01
MARDI 14 MAI 1991

A PLUMES, A POIL...ET EN VACANCES
UN CAHIER SPÉCIAL À NE PAS MANQUER DEMAIN DANS
La Presse
Quoi faire avec vos animaux domestiques en période estivale: tel est le principal thème dont le docteur François Lubrina traitera dans ce cahier spécial sur les animaux.
1589803 - 510

La Presse

Mme Turcotte-Bérard n'avait pas porté plainte, dit la police

BRUNO BISSON

■ Le service de police de Laval soutient que la victime de la prise d'otage de la semaine dernière, Mme Francine Turcotte-Bérard, n'a «jamais formellement déposé de plainte» contre son ex-concubin, Robert Collin, dans les jours qui ont précédé le drame de la rue De Lisieux.

Un porte-parole de la police de Laval, M. Laurent Girouard, a toutefois précisé à *La Presse*, hier, que cette conclusion n'a pas mis fin à l'enquête interne en cours et que le service poursuit ses recherches afin de déterminer si, oui ou non, la victime s'est présentée au poste de police pour faire part de ses appréhensions à un agent en devoir.

Francine Turcotte-Bérard, 47 ans, a été abattue par Collin peu de temps après que ce dernier eut fait irruption dans le logement de rue De Lisieux, mardi dernier. Au terme d'un siège de plus de 90 heures, Collin s'est finalement rendu à la police, samedi. Il doit maintenant répondre d'une accusation de meurtre au premier degré.

La semaine dernière, une amie de Mme Turcotte-Bérard, Mme Lise Saint-Pierre, a raconté aux médias que la victime était harcelée depuis plusieurs jours par Robert Collin. Ce dernier reprochait à son ex-compagne de l'avoir dénoncé parce qu'il s'était rendu en République Dominicaine, en violation d'une des conditions de sa libération conditionnelle obtenue en mars 1989.

Selon des informations non-confirmées qui ont circulé dans les médias, la semaine dernière, Mme Turcotte-Bérard aurait fait part de ses craintes à un parent membre de la GRC. Suivant le conseil de ce dernier, elle se serait ensuite rendue à un poste de police de Laval pour discuter du cas de Collin, mais elle n'a pas signé de plainte formelle contre lui.

Le porte-parole du service de police a précisé, hier, qu'il est encore impossible de confirmer ou d'infirmer cette allégation.

«Lasagne» sera accusé de voies de fait contre un policier

BRUNO BISSON

■ Ronald Cross, 32 ans, mieux connu depuis la crise d'Oka sous le pseudonyne de «Lasagne», sera accusé de voies de fait contre un policier relativement aux incidents survenus samedi soir devant le poste des Peacekeepers de la réserve de Kahnawake.

Un porte-parole du service de police local, M. Warren White, a confirmé à *La Presse*, hier, que les Peacekeepers soumettront leur dossier d'enquête à un substitut du procureur général du district de Longueuil dans les prochains jours.

En vertu de ces nouvelles accusations, Cross pourrait se voir priver de sa liberté sous cautionnement en attendant que s'ouvre son procès au palais de justice de Saint-Jérôme où il répondra à une kyrielle d'accusations liées aux incidents de l'été dernier, à Oka.

Un des avocats de Cross, Me Owen Young, a déclaré à *La Presse*, hier, que les Peacekeepers procèderont vraisemblablement par voie de sommation, ce qui signifie que son client pourrait bénéficier d'un sursis de quelques semaines. Un sursis dont Ronald Cross aurait bien besoin puisqu'il doit se marier prochainement, le 25 mai.

La police mohawk de Kahnawake soupçonne Cross d'avoir blessé un des Peacekeepers, Michael Jacobs, 25 ans, en lui lançant une radio portative à la tête au cours d'une bousculade impliquant une vingtaine de policiers et environ 40 résidants de la réserve.

La bousculade est survenue après que des Peacekeepers eurent arrêté un jeune Mohawk de 22 ans, Kyle Montour, pour ivresse au volant, vers 22 h 30, samedi. Selon les Peacekeepers, plusieurs dizaines de Mohawks se sont alors rendus au poste de police pour manifester leur mécontentement à l'endroit des agents et exiger la libération de Montour.

Devant le refus des Peacekeepers, les manifestants s'en sont pris aux voitures de service de la police mohawk jusqu'à ce que les 23 agents présents, ce soir-là, sortent du poste et tentent de les disperser. Au cours de la bousculade qui a suivi, l'agent Jacobs a été atteint par le projectile et conduit à l'hôpital de Kahnawake pour y recevoir les premiers soins.

Les manifestants se sont dispersés vers 2 h du matin.

Me Leithman avait un sens poussé des relations publiques

Travailleur acharné, le criminaliste était de toutes les causes célèbres depuis dix ans

YVES BOISVERT

■ Depuis plus de dix ans, Sydney Leithman était de toutes les affaires retentissantes au Québec.

Mais si cet avocat pugnace et flamboyant pouvait se vanter d'être un des deux ou trois criminalistes les plus prospères à Montréal, ce n'est pas parce qu'il était le plus brillant des juristes ou le meilleur plaideur en ville.

L'homme savait par contre s'entourer, travaillait comme un esclave, avait le sens des affaires et, surtout, celui des «relations publiques».

Pendant que bien des confrères avaient pris la route de la campagne, Sydney Leithman, lui, tous les samedis matins à la première heure, faisait sa visite à Parthenais, pour voir ses clients... et faire parler de lui.

Me Sydney Leithman, qui est mort assassiné hier matin à 54 ans, était partout, savait tout, connaissait tout le monde. Des petits pégreux aux chefs de la mafia, les moindres mouvements du «milieu» lui étaient connus.

«Il a commencé sa carrière en faisant le fond des cellules à la Cour municipale», rappelle son associé de la première heure, Me Rolland Blais. «Il n'y avait pas d'Aide juridique, alors il prenait des causes gratuitement, et se disait que ça finirait par rapporter». Leithman se faisait un nom.

Le pari était le bon, semble-t-il. Le chef déchu de la mafia montréalaise, Frank Cotroni, était le client de Me Leithman depuis plus de 15 ans. L'un des leaders du «gang de l'Ouest», Frank Peter «Dewney» Ryan, le plus gros trafiquant de drogue au Canada jusqu'à sa mort en 1984, fut également au nombre de ses bons clients, notamment lors de l'enquête de la CECO, en 1979.

Au moment des gros procès des Hell's Angels, en 1985, Me Leithman a été appelé à la rescousse, en même temps que Léo-René Maranda. À la «belle époque» des frères Dubois, de Saint-Henri, Sydney Leithman était aussi l'avocat attitré de ce puissant gang.

Ces dernières années, Me Leithman défendait essentiellement des gros trafiquants de drogue, parmi lesquels de nombreux membres du Cartel de Medellin. «Il détient la franchise des Colombiens accusés à Montréal», disait un de ses confrères.

Hier matin encore, Me Leithman devait se rendre au palais de justice pour représenter Diego Jose Ganuza, un pilote colombien accusé d'avoir importé par petit avion des centaines de kilos de cocaïne au Québec.

«Les relations publiques sont la chose la plus importante, dans cette *business*», avait-il déclaré dans une entrevue à *The Gazette*, en 1986.

Mais alors que, pour certains avocats, les «relations publiques» sont une tentative de gagner ses causes par médias interposés, pour Sydney Leithman, il s'agissait de l'art de se faire connaître... et reconnaître de ses clients potentiels.

La vraie bataille, c'est dans la salle de cour et les corridors du palais qu'il la livrait. Premier arrivé au bureau, dernier parti, il compensait ses lacunes par un travail colossal.

Jeune avocat, Me René Domingue, de la Couronne, a travaillé avec «Sid». «Je partais dans le Nord la fin de semaine, et c'est lui qui prenait mes appels, le samedi et le dimanche!»

Il y a quelques années, «Leithman et associés» ont requis les services d'un des meilleurs experts en droit criminel à Montréal, Me Francis Brabant, le cerveau du bureau, qui a fourni bien des munitions au plaideur.

En cour, Leithman adoptait invariablement «la stratégie du *bulldozer*», de dire Rolland Blais.

Frondeur, très agressif, voire arrogant avec les témoins, Sydney Leithman ne lâchait pas prise facilement. Il n'était pas rare de le voir contre-interroger un témoin de la Couronne pendant une semaine, ou jusqu'à l'épuisement général.

«C'est un avocat qui s'«essayait'», qui tentait d'épuiser toutes les posssiblités légales», de dire un juge qui l'a bien connu. «Il allait à la limite de la légalité avec les témoins, mais quand on lui disait «'ça suffit!'» il n'insistait plus».

Sa voix, qu'il avait grave et puissante, emplissait toute la salle d'audience.

Sydney Leithman ne connaissait pas le mode mineur. En cour, son registre vocal allait des éclats de voix aux cris rageurs. Certains juges n'appréciaient pas ses manières, mais son acharnement s'avérait d'une redoutable efficacité.

Mais en fait, ce n'est pas devant un jury que Sydney Leithman remportait la plupart de ses combats : la grande majorité de ses clients plaidaient coupables après qu'il eut négocié une peine avec la Couronne. Les tractations de corridor, la pêche aux informations policières, c'était son affaire.

Ce fils d'un tailleur juif anglophone de la rue de Bullion était un bagarreur né qui «poussait les témoins dans les câbles», comme dit un juge de la Cour d'appel. Pas très grand, mais râblé, Sydney Leithman commençait toutes ses journées par une séance de conditionnement physique et de musculation au YMCA du centre-ville, et ne reniait aucunement cette image de dur à cuire.

«En droit criminel, on n'a pas souvent l'occasion de représenter des presbytériens... Si vous êtes un avocat de la défense, vous êtes un *bum*», avait-il confié à un reporter.

Mais pour un «bum», Sydney Leithman a eu un parcours inusité. Diplômé en droit de l'université McGill en 1960, il est admis au Barreau en juin 1961, et commence à pratiquer le droit au bureau du roi des criminalistes de l'époque, Joe Cohen.

Au cours des années, toutefois, Sydney Leithman n'a pas eu que des bons moments, et certains incidents ont fait dire à certains qu'il connaissait mieux le Code criminel que le Code de déontologie des avocats.

En 1986, il avait dû témoigner au procès du criminaliste Réal Charbonneau, reconnu coupable d'avoir incité le meurtrier Michel Blass à signer une fausse déclaration qui disculpait un client de Charbonneau. Charbonneau se défendait en disant qu'il n'avait pas lui-même rédigé l'*affidavit* mensonger. De fait, Me Leithman a reconnu l'avoir lui-même rédigé, mais ajoutait qu'il croyait alors qu'il contenait la vérité.

Me Leithman avait en outre été pointé du doigt par le meurtrier-délateur Bernard Provençal comme ayant «conseillé» à un client de liquider un témoin gênant. Me Leithman avait exigé que le Barreau fasse enquête, et il n'a finalement fait l'objet d'aucune accusation.

À un journaliste de *The Gazette* qui tentait de lui faire partager ses «secrets» concernant le «milieu», Me Leithman avait dit qu'il devait «patiner avec précaution».

Quand le criminaliste Frank Shoofey a été assassiné, en octobre 1985, Me Leithman avait déclaré que «le métier de criminaliste commençait à être dangereux à Montréal».

Depuis hier, c'est un avis qui est partagé par bien d'autres criminalistes.

Atterrées, les deux filles de Me Leithmann ont vite fait de se rendre sur les lieux de l'attentat.

PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Consternation au Palais de justice

YVES BOISVERT

■ Les mines étaient sombres, hier, au Palais de justice de Montréal. Juges, avocats de la défense, secrétaires judiciaires, procureurs de la Couronne et policiers ne parlaient que de «ça».

L'assassinat de Sydney Leithman, hier, au petit matin, a donné «un grand frisson dans le dos» à Me Christian Desrosiers, tandis que Me Jeffrey Boro était sous le choc.

Ce n'était rien à côté de Me Jack Weissman, qui a travaillé souvent avec celui que plusieurs appelaient «Sid». «Qu'est-ce qu'on peut dire? Rien...», a-t-il soupiré, la gorge serré et les yeux rouges. Son collègue, Richard Shadley, tout comme Raphaël Schachter, étaient également foudroyés.

Gabriel Lapointe était «ahuri»: «Je viens de recevoir des appels de confrères de Fredericton et de Toronto qui me disent: c'est dangereux de pratiquer le droit à Montréal!» Me Lapointe serait «grandement étonné» d'apprendre que ce confrère de 30 ans d'expérience ait «fait quelque chose de répréhensible.»

«Je ne comprends pas ce qui se passe dans le *milieu*», a dit Me Gary Martin, qui est à peine remis de l'assassinat d'un autre criminaliste bien connu, Frank Shoofey, abattu dans son bureau en octobre 1985.

Une règle non écrite veut en effet que les avocats ne soient pas la cible des criminels qu'ils représentent et, même si l'on ne sait rien du meurtre, plusieurs se demandent si ce Sydney Leithman n'a pas été victime de clients «insatisafaits».

«Il m'a déjà dit : qu'est-ce que tu veux que je fasse d'autre? C'est plus que ma profession, c'est un mode de vie», rappelle Me Martin.

«Il faut que ce soient des gens qui voulaient lui faire faire quelque chose qui allait contre sa conscience», a opiné Me René Domingue, de la Couronne, qui a été stagiaire au bureau de Me Leithman.

Me Jean-Claude Hébert, «stupéfait», s'est attristé de la réaction «un peu rapide» des gens à assimiler les criminalistes à leur client. L'assassinat de cet avocat qui «donnait sa pleine mesure» suscitera sûrement ce genre de réaction, déplore-t-il.

Michel Massicotte, président de l'Association des avocats de la défense de Montréal, a été un des derniers à travailler avec lui, vendredi, à Joliette, dans une grosse affaire de stupéfiants. «C'est probablement un métier très incompris que le nôtre», a-t-il dit. «Les gens ont le *moton*», ajoute-t-il. «Le travail, c'était sa vie. Ah! C'était tout un caractère! Mais il était constamment à son métier, toujours prêt à partager l'information avec les collègues».

L'avocat Jean Salois a rendu hommage au «grand travailleur» et à «l'excellent plaideur», mais a dit qu'il n'y a pas lieu pour les criminalistes de s'inquiéter : «Je ne dirais pas que cela lui est arrivé parce qu'il pratiquait le droit criminel».

Mais ce n'est pas le sentiment des jeunes criminalistes, chez qui la nouvelle semble avoir été accueillie le plus péniblement. Un des plus prometteurs jeunes avocats à Montréal nous confiait même qu'il remettait carrément sa carrière en question. «Ce n'est pas un accident de travail! Certains disent que c'est relié à sa *façon* de pratiquer le droit. Si j'en étais convaincu, je n'aurais pas cette réaction. J'aspire à une vie paisible! Je vis maintenant avec l'idée que «ça» peut arriver. J'ai reçu des menaces, comme tout le monde, et je ne trouve pas ça drôle.»

Me Rolland Blais, à gauche, a bien connu Me Sydney Leithman (au centre, cigarette à la main). Au moment où cette photo a été prise, en 1975, Me Leithman assurait la défense des membres du clan Dubois, dont Roland, à l'extrême droite.

PHOTO *La Presse*

Quatre avocats sont tombés sous les balles d'assassins depuis 25 ans

ANDRÉ CÉDILOT

■ Le mystérieux assassinat de l'avocat Sydney Leithman, abattu de plusieurs balles à la tête, hier, à Mont-Royal, est le quatrième du genre à survenir au Québec au cours des 25 dernières années.

L'attentat qui a fait le plus de bruit est sans contredit celui dont a été victime le criminaliste montréalais Franklin D. Shoofey, le 15 octobre 1985.

Me Shoofey s'apprêtait à quitter son bureau de la rue Cherrier, ce soir-là, lorsqu'un tueur caché dans un corridor, près d'un ascenseur, l'a atteint à la tête de quatre balles de revolver de calibre .25.

Bien qu'ils affirment connaître l'identité de l'assassin depuis près de deux ans, les policiers de la Communauté urbaine de Montréal se disent toujours incapables d'expliquer le mobile du meurtre. Le suspect, un Noir dont on doit taire le nom, est emprisonné depuis l'été 1989 pour des affaires de vols à main armée commis dans la région métropolitaine.

Selon la police, un marchand du Sud-Ouest de Montréal aurait aidé le meurtrier, moyennant 50 000 $, à préparer l'exécution de l'avocat Shoofey. «Tout ce que je peux dire pour le moment, c'est que le dossier est toujours ouvert et ce, même si aucune accusation précise n'a encore été portée contre les deux suspects», a déjà relaté le directeur, Pierre Sangolo, responsable de l'escouade des homicides de la police de la CUM.

Une vingtaine d'années plus tôt, le 22 février 1966 plus exactement, Me François Payette, 36 ans, avait été retrouvé mort dans le coffre de sa luxueuse Thunderbird, rue Laverdure, dans le Nord de la ville. Officiellement, ce meurtre n'a jamais été éclairci non plus, même si la police pense qu'il a été liquidé par des usuriers américains.

Peu connu du grand public, Me Payette, spécialisé dans les affaires de faillites, se vantait constamment dans les milieux judiciaires de prêter d'importantes sommes d'argent à des entrepreneurs locaux. Sommes qu'il empruntait lui-même à des bailleurs de fonds new-yorkais. Ceux-ci, croit-on, n'auraient pas accepté les retards de ses remboursements.

Le 4 septembre 1978, durant le week-end de la Fête du travail, un avocat du Saguenay-Lac St-Jean, Me Serge McNicol, avait été assassiné d'une balle dans la tête en pratiquant le tir au pigeon d'argile. À l'issue de deux retentissants procès, son associé, Me Michel Dunn, avait été condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour ce meurtre.

Loi 160: les centrales syndicales prêtes à retirer 70 000 griefs

Les syndicats consentent à abandonner les griefs reliés à la perte d'ancienneté, mais ne renoncent pas aux autres procédures intentées

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Pour que leurs membres du secteur de la santé retrouvent l'ancienneté qu'ils ont perdue à la suite de la grève de 1989, les centrales CSN, CEQ et FIIQ (infirmières), consentent non seulement à l'abandon de 70 000 griefs mais elles sont prêtes à retirer tous les éléments se rapportant à cette question dans leur requête pour faire annuler la loi 160.

S'appuyant sur le rapport de la Commission Rodrigue-Lemelin, remis en janvier, le cartel syndical réclame cependant le retrait de l'article 23 de la loi 160. Selon la commission gouvernementale, cet article a dépassé, dans son application, l'intention du législateur quant à des mesures applicables en cas de conflit collectif. Ce que le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, a également reconnu récemment.

C'est à l'occasion d'une conférence de presse que les présidentes de la FIIQ et de la CEQ, Mmes Diane Lavallée et Lorraine Pagé, et la vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, ont fait connaître, hier, à Québec, leurs nouvelles dispositions.

Le ministre Côté, à la fin de mars, s'engageait à restituer l'ancienneté perdue aux travailleurs touchés à la condition que les organisations syndicales renoncent aux procédures en grief, de même qu'à celles qui sont intentées pour faire invalider la loi 160.

S'il a manifestement trouvé de l'intérêt à la proposition, qualifiant même certains éléments de «significatifs» — les pourparlers étant officiellement rompus depuis la fin de mars — M. Côté n'a pas caché un agacement évident du fait que la démarche syndicale lui était communiquée par les journalistes.

Déplorant n'avoir pu prendre connaissance du libellé de la proposition, le ministre a indiqué que, depuis «des mois», aucune proposition formelle ne lui avait été adressée, et que si des démarches avaient eu lieu, par exemple la semaine dernière, cela n'avait été qu'à titre exploratoire, au niveau des fonctionnaires.

«Je comprends, cet après-midi, qu'on vous a choisis comme intermédiaires pour me transmettre la proposition», a dit le ministre aux journalistes, qui se sont retrouvés malgré eux au centre de négociations par médias interposés.

M. Côté a refusé de commenter davantage, parce qu'il n'avait pas reçu le moindre document. «Je vais prendre quelques jours pour examiner cela et je ferai connaître ma décision aux centrales syndicales d'abord», a-t-il dit, indiquant aussi qu'il allait saisir le conseil des ministres de la proposition.

Si les syndicats acceptent de bouger, il est toutefois hors de question pour eux de renoncer au droit d'en appeler aux tribunaux lorsqu'ils estiment que des éléments d'une législation sont anticonstitutionnels.

«Il est difficilement concevable de nous enlever un droit élémentaire en démocratie et on comprend mal comment un gouvernement peut même nous demander de le faire (renoncer à un droit)», a souligné Monique Simard.

De son côté, la présidente de la FIIQ, Mme Diane Lavallée, estime qu'«à l'aube de la réforme de la santé et des services sociaux, M. Côté aurait tout avantage à rétablir le climat de travail. On s'attend que le gouvernement montre autant de bonne volonté à l'égard des employés de l'État que les organisations syndicales en ont manifestée dans le cadre de ses difficultés économiques». Mme Lavallée faisait allusion à la prolongation des conventions collectives sans augmentation de salaire que les syndicats ont acceptée récemment.

Mme Lorraine Pagé a insisté sur le droit à la négociation. «Nous avons voulu développer, au cours des dernières semaines — autre allusion à la prolongation sans augmentation des conventions — une attitude qui nous place sur le terrain des droits et de la responsabilité. Nous pensons que nos membres ont le droit de récupérer leur ancienneté parce que, de l'avis de la Commission Rodrigue-Lemelin, il y a là un abus du législateur qui a attaqué les fondements de notre organisation du travail, qui est venu nier la motivation et polluer le climat de travail», a-t-elle soutenu.

Si les centrales sont disposées à laisser tomber les 70 000 griefs reliés à la perte de l'ancienneté, elles maintiennent tous les autres (il y en avait eu au total plus de 160 000) concernant les suppressions de salaire de deux jours pour chaque journée de grève, l'interdiction pour les centres hospitaliers de percevoir les cotisations syndicales, de même que les problèmes d'horaires et autres qui ont suivi.

Casinos: la CUM étudie les implications

GILLES GAUTHIER

■ Un groupe de travail de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) étudie l'hypothèse de l'implantation d'un casino dans la métropole, a fait savoir le maire de Montréal, M. Jean Doré, hier soir.

Interrogé au début de la réunion mensuelle du conseil municipal, le maire a précisé que le groupe, dont fait partie le service de police de la CUM, se penche sur les problèmes de sécurité publique, sur la gestion, sur le partage des revenus entre les gouvernements et sur l'impact au chapitre de l'industrie touristique.

M. Doré rappelle que l'idée d'installer un casino de style européen vient du ministre responsable du tourisme, M. André Vallerand, et qu'on a avancé l'hypothèse de le loger au Palais des congrès.

«Je ne pense pas que les casinos soient le moyen de régler les problèmes économiques de Montréal», estime pour sa part le premier magistrat.

Démissions au PMM

Le chef de l'opposition officielle, M. Alain André, du Parti municipal de Montréal (PMM), recevait par ailleurs, hier soir, la démission des cinq membres du comité de stratégie de sa formation, qu'il avait nommés et qui relevaient de lui.

Ils reprochent au chef «son manque de leadership, son manque de sérieux et son apathie face à la chose municipale». Il s'agit de l'ex-conseiller municipal d'Ahuntsic, Pierre Bastien, qui avait laissé son siège à M. André lors de l'élection de 1990, Yves Montplaisir, membre de l'exécutif du PMM, Jean Gagnon, Réjean Langevin et Lyne Péladeau, attachée de presse.

Interrogé sur la décision de Montréal de ne pas ramasser les déchets dangereux cette année, Richard Brunelle, responsable du dossier au comité exécutif, a déclaré que la Ville entend mettre sur pied un système «permanent et itinérant» de ramassage. La municipalité espère toujours qu'il démarrera avant la fin de 1991, mais il est plus probable qu'il faudra attendre l'an prochain.

Travaillant de concert avec la Régie intermunicipale des déchets, qui représente les villes de banlieue de l'île, Montréal veut ouvrir, a-t-il expliqué, un petit centre de tri des déchets dangereux.

Selon M. Brunelle, le budget prévu pour 1991 était de 200 000 $, alors qu'une seule collecte comme celle de l'an passé aurait coûté 800 000 $.

Le responsable du développement communautaire au comité exécutif, M. André Lavallée, a confirmé pour sa part que la Ville étudie la possibilité d'installer des distributrices de condoms dans les édifices municipaux. On pourrait en trouver dans les salles de toilette très fréquentées, ajoute-t-il, précisant que de telles distributrices sont installées dans les aéroports de Dorval et de Mirabel et que personne n'en fait de cas.

Après avoir monopolisé la période de questions réservée aux citoyens, les cols bleus, qui sont toujours en négociations, ont provoqué une interruption de plusieurs minutes de la séance du conseil municipal en lançant des confettis du haut des gradins réservés au public.

Le ministre Vallerand préfère TVA pour vendre l'idée des vacances au Québec

PIERRE ROBERGE
Presse Canadienne

■ En raison d'une plus grande visibilité, le ministère du Tourisme a préféré TVA à Radio-Québec, pour vendre l'idée des vacances à prendre au Québec. Le ministère a conclu avec le réseau privé une entente valide jusqu'à l'été de 1993.

«Nous avons reçu trois soumissions, de Radio-Canada, Radio-Québec et TVA. C'est avec ces derniers que nous obtenons le plus de temps d'antenne et d'auditoire», expliquait hier le ministre André Vallerand, au dévoilement de la campagne «Agrément-été 1991» visant tout le nord-est du continent.

Sur le marché des vacances, il y a toujours plus de Québécois à les prendre à l'extérieur que d'étrangers à venir ici; à ce titre, la province accusait en 1989 un déficit évalué à 700 millions$ et «pour 1990, on frôle le milliard», concède M. Vallerand.

Rompant avec la solidarité étatique, le ministère ne reconduit donc pas avec Radio-Québec l'entente qui, ces derniers étés, l'associait à *La route des vacances* (diffusée cinq fois la semaine).

Débutant le lundi 3 juin, l'effort de promotion avec TVA s'appuie sur deux émissions quotidiennes, *Salut Bonjour* et *Fais-moi un dessin*; avant cela, le 20 mai, sur un gala où seront remis des prix de tourisme.

A l'échelle nord-américaine, la campagne de 1991 investit 2,5 millions $ hors Québec et 1,3 million $ au Québec même, sensiblement les mêmes montants qu'en 1990, signale le député de Crémazie.

Au Québec, elle se répand aussi à la radio privée et dans plusieurs quotidiens; dans sa campagne d'hiver, pour comparer, le ministère investit 1,5 million$, entièrement hors Québec.

90 pour cent de l'enveloppe hors Québec est dépensé aux États-Unis, où le ministère achète de l'espace dans des revues comme *The New Yorker, New York Times Magazine, ConneDe Nast Traveller, Newsweek, U.S. News & World Report, Esquire, National Geographic Traveller.*

Le territoire ciblé comprend les six États de la Nouvelle-Angleterre ainsi que New York, le New Jersey et la Pennsylvanie, au premier chef les villes de Boston et New York; seul territoire excentrique, la Californie où du temps est acheté aux radios KZLA et KLAC.

Du côté canadien-anglais (10 pour cent de l'enveloppe), l'Ontario est visée et les publications sont par exemple Toronto Life et Châtelaine.

Le ministère du Tourisme est par ailleurs commanditaire de l'émission *Canadian Sports Fishing*, diffusée par une chaine câblée aux États-Unis et par TSN sur le marché canadien-anglais.

Par ailleurs, parmi les Canadiens qui prévoient toujours prendre des vacances, plusieurs ont opté pour des vacances moins coûteuses. Seulement 66 pour cent des Canadiens prévoient faire un voyage au cours de leurs vacances estivales, ce qui constitue une baisse par rapport aux 72 pour cent de l'an dernier, indique le plus récent sondage sur les intentions des Canadiens en matière de voyage, réalisé par l'Institut canadien de recherche sur le tourisme.

Il s'agit de la plus importante baisse enregistrée depuis quatre ans. Si on compare les résultats de cette année à ceux de 1988 — où la proportion atteignait 74 pour cent — près de deux millions de Canadiens de moins comptent effectuer un voyage cet été.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Banco

Tirage du 91-05-13

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

4	7	9	10	13
14	17	19	24	25
29	35	40	47	49
50	52	58	62	63

Prochain tirage: 91-05-15

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Chez AT&T, nous savons combien il est plaisant d'être accueilli chez soi par une lueur chaleureuse.

Les répondeurs de qualité AT&T jettent une lumière nouvelle sur le confort quotidien. Notre répondeur à distance 1323 annonce les messages entrants, permet l'émission de deux messages différents et peut être commandé à distance à partir de n'importe quel type de téléphone (y compris les téléphones à cadran) lorsque vous ne pouvez rentrer à la maison.

Les produits AT&T ne font pas que contribuer à la douceur de vivre, ils sont gages d'un rendement et d'une fiabilité à toute épreuve.

Allez vite admirer la gamme complète de nos produits de qualité, dont nos téléphones sans fil réputés, chez le dépositaire AT&T de votre localité.

Pour connaître le dépositaire AT&T le plus proche, composez le 1-800-263-4641.

AT&T

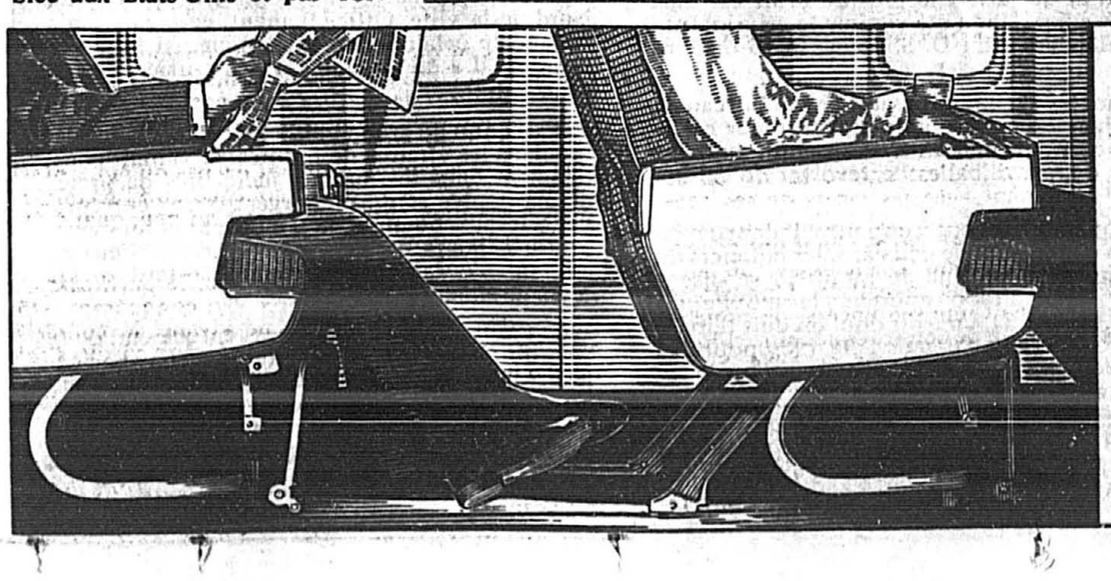

VOUS NE DEMANDEZ *pas* LA LUNE. SEULEMENT *un* PEU *plus* D'ESPACE.

Nous faisons des pieds et des mains pour que votre prochain saut à Toronto soit confortable. En voyageant à tarif économique sur les ailes de Canadien, vous obtenez plus d'espace entre les sièges et plus d'espace de rangement.

Alors, pensez-y, plus de confort à l'aller, plus de confort au retour, quel pied pour vos jambes!

Canadien VA *plus* LOIN

Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International ltée.

HYUNDAI

0% D'INTÉRÊT* OU 1er PAIEMENT AOÛT 91*

EXCEL SE

• Allure spéciale • Son spécial • Confort spécial • Confiance spéciale

PRIX SPÉCIAL

GRATUIT
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON
VOITURE DE COURTOISIE!
•
CHANGEMENT D'HUILE À VIE!

Si vous achetez une voiture chez Desmeules Hyundai avant le 31 mai 1991, vous bénéficierez à titre tout à fait gratuit:

VOITURE DE COURTOISIE... À chaque fois que vous effectuerez des réparations dans nos ateliers et ce aussi longtemps que vous possédez votre véhicule.

CHANGEMENT D'HUILE À VIE... Aussi longtemps que vous possédez votre véhicule, selon les normes de Hyundai Canada.

VENEZ NOUS VOIR LE PLUS TÔT POSSIBLE!

De tous les compliments que nous avons reçus, voici celui qui nous plait le plus:

«FABRICANT AUTOMOBILE DE L'ANNÉE»
Émission Driver-seat réseau anglais de Radio-Canada

Partez comblé!

DESMEULES HYUNDAI

1237, BOUL. DES LAURENTIDES
VIMONT LAVAL
668-6393 • 382-8343

*Transport, préparation et taxes en sus.
*Sur les 3 premiers mois. Voitures en stock seulement Sonata, Excel ou Scoupe. Faites vite!

HYUNDAI

L'HEURE "H" A SONNÉ!

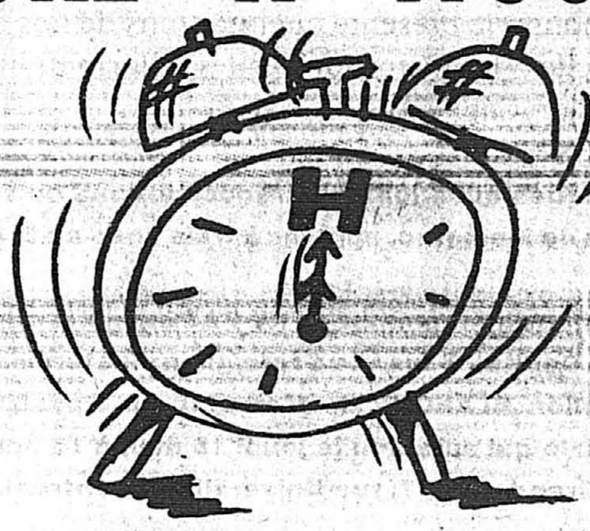

SONATA 91

11995$*

QUANTITÉ LIMITÉE

Sonata GL

EXCEL 91

6995$*

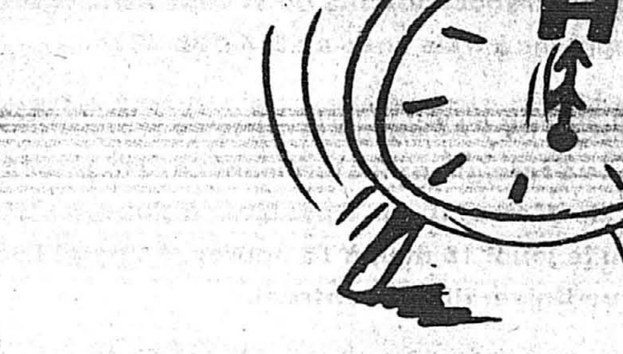

Excel L de base 3 portes

«Fabricant automobile de l'année»
Émission «Driver's Seat» du réseau anglais de Radio-Canada

Venez voir pourquoi!

*P.D.S.F. pour la Sonata GL 1991 (12 995$ moins remboursement de 1 000$ remis aux concessionnaires.) Excel L de base 1991 (** 595$ moins remboursement de 600$ remis aux concessionnaires). T.V.P., T.P.S., transport, immatriculation et préparation en sus. Excel en quantité limitée. Édition spéciale Excel exclue de la promotion. Renseignements sur les frais de transport et préparation chez votre concessionnaire participant. Pour un temps limité.

Qualité
La qualité des voitures Hyundai découle de l'attention apportée au moindre détail de fabrication.
La qualité engendre la confiance
Garantie de base limitée, pare-choc à pare-choc,
3 ans/60 000 km
5 ans/100 000 km
sur les composantes principales.

Équipement
Presque toutes les rivales des Excel et des Sonata vous coûteront des milliers de dollars de plus si vous les équipez des mêmes accessoires.

VOS PARTENAIRES HYUNDAI

On n'a pas fini de vous étonner

ADRESSES DES CONCESSIONNAIRES HYUNDAI

OUEST
Safari Automobiles Inc.
300, rue Lafleur
LaSalle 364-3124
Automobiles Ulsan Ltée
1625, boul. Hymus
Dorval 683-5702
Jaykai Hyundai
133, 1ère avenue
Ile Perrot 453-6363
Jean-Talon Hyundai
3900, Jean-Talon ouest
Montréal 733-0026

SUD
Les Automobiles Cleginer Inc.
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
348-6817
Automobiles Corée Longueuil Ltée
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil 670-2080
Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly 443-8557
Hyundai Rive-Sud
34, boul. Taschereau
LaPrairie 444-4244
Moteurs Châteauguay
83, St-Jean-Baptiste
Châteauguay 692-9630

NORD
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Chomedey 682-6000
Les Automobiles Gagné et Deschamps Inc.
275, rue Bethany
Lachute 562-7935
Desmeules Hyundai
1237, boul. des Laurentides
Laval 668-6393
Hyundai Rive Nord
1990, chemin Gascon
St-Louis-de-Terrebonne
471-7669

Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. des Laurentides
Saint-Antoine 432-4252
Hyundai de Lanaudière
1165, de Lanaudière
Joliette 759-7669

EST
Pointe-aux-Trembles Hyundai
12150, rue Sherbrooke est
Montréal 645-2233

Coiteux Hyundai
5187, avenue Papineau
Montréal 521-3201
Hyundai Repentigny
845, rue Notre-Dame
Repentigny 582-3182
Métropolitain Hyundai
4352, Métropolitain est
Montréal 374-9110
Excellence Hyundai
1250, boul. Marie-Victorin
Tracy 743-1244

HYUNDAI
Un achat intelligent!

Le petit Yannick Fortin introuvable

d'après PC

RIVIÈRE-MATTAWIN

■ Le petit Yannick Fortin, six ans, porté disparu samedi midi à Rivière-Mattawin, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Shawinigan, demeurait toujours introuvable, hier soir.

La Sûreté du Québec a interrompu ses recherches en forêt en fin d'après-midi, alors que les plongeurs étaient repartis depuis la veille. Une équipe de la SQ de l'unité d'urgence de Cap-de-la-Madeleine demeurait toujours sur les lieux, hier, pour évaluer la situation. Elle doit y retourner ce matin.

Pour sa part, l'agent René Lafrenière et son chien-pisteur feront relâche aujourd'hui pour permettre à la bête un temps de repos nécessaire, dans le but de rendre son travail plus efficace. Hier, malgré le ratissage d'un important périmètre, aucun indice n'a pu être découvert.

De leur côté, les membres de Recherche et sauvetage Quesard, de Montréal, demeurés sur place dimanche soir, n'ont pas été plus chanceux. Ni dans la forêt avec leurs chiens-pisteurs ni sur l'eau en embarcation motorisée, n'a-t-on pu trouver le moindre indice.

Le père du bambin, Adrien Fortin, a laissé entendre qu'il était prêt à demander l'intervention d'un contingent des Forces armées canadiennes pour tenter de retrouver son fils. En attendant, M. Fortin a indiqué qu'il mettait sur pied une équipe de chercheurs, dont certains trappeurs familiers avec la forêt située en face de la maison familiale.

D'autres, possédant des véhicules tout-terrain, s'y joindront pour ratisser une fois de plus les boisés des alentours. « Nous allons coucher dans le bois s'il le faut », a confié le père.

Le vol à l'étalage augmente de 15 p. cent en deux ans

d'après PC

TORONTO

■ Les personnes s'adonnant au vol à l'étalage s'emparent chaque jour pour quelque trois millions de dollars en marchandises diverses au Canada, tandis que les employés des magasins subtilisent quotidiennement pour environ deux millions de dollars de biens à leur employeur, a indiqué hier le Conseil canadien du commerce au détail.

« Pensez seulement si, un jour, trois vols d'un million chacun étaient commis au pays... et imaginez la *une* des journaux du lendemain », a dit M. Mel Fruitman, vice-président du Conseil.

Un récent sondage mené par cet organisme a démontré que les commerçants canadiens perdent à moitié autant à cause des voleurs que ce qu'ils font en profits — environ 1,15 p. cent des ventes. Ce qui signifie une augmentation de 15 p. cent des vols au cours des deux dernières années.

Les magasins de vêtements pour toute la famille constituent les cibles préférées des voleurs, a affirmé M. Fruitman. Il y a deux ans, les épiceries fines de même que les boutiques de jouets et de loisir avaient la faveur des pickpockets.

Les magasins les plus grands sont aussi les plus grands perdants, a-t-il poursuivi. Les gens ont moins de remords de voler une compagnie importante qu'une entreprise familiale. Ils trouvent également plus facile de s'exécuter dans une grande surface.

Les deux-tiers des magasins canadiens possèdent des systèmes — plus ou moins efficaces — en vue de contrer le vol à l'étalage : étiquettes électroniques sur la marchandise, télévision à circuit fermé, cabines d'observation dissimulées.

Reste que la meilleure façon de prévenir le vol, a indiqué M. Fruitman, est de donner une formation adéquate aux vendeurs afin de leur permettre de reconnaître les voleurs potentiels.

M. Peter Woolford, lui aussi vice-président du Conseil, a pour sa part mentionné qu'à peu près tous les voleurs à l'étalage arrêtés possédaient assez d'argent pour se payer les objets qu'ils avaient dérobés.

Un détenu se pend avec des lacets

■ Un détenu de la prison de Cowansville s'est enlevé la vie en se pendant avec les lacets de ses souliers de tennis, tard dimanche soir. Vers 22 h 45, les gardiens ont découvert Fernand Duchaussoy, 56 ans, pendu dans sa cellule. L'hommme purgeait une sentence à vie pour le meurtre de son ex-concubine, Monique Arcand, 29 ans, en 1984. Selon une porte-parole de l'établissement à sécurité moyenne, il aurait pu obtenir sa liberté conditionnelle dès 1995. La Sûreté du Québec a entrepris une enquête pour faire la lumière sur les circonstances de la mort.

Pierre Foglia

Un Belge à Ottawa

C'était des touristes belges, de Tournai ai-je cru comprendre. C'était dans un restaurant de la rue Rideau, à Ottawa. Et Dieu qu'ils trouvaient Ottawa belle. Et verte... «Hein Jackie, on devrait donc faire la même chose à Tournai, ce serait bien un grand parc le long de l'Escaut...»

— Et pour la langue, me suis-je permis de leur demander, pas de problème à vous faire entendre en français?

— Pas du tout, m'ont-ils répondu. Nous avons toujours trouvé quelqu'un qui parlait français, au moins quelque mots...

Je me suis rendu compte tout à coup que j'ai été Belge longtemps à Ottawa! Dieu que je la trouvais belle, et verte, et bilingue! Et variée dans sa petitesse. Depuis quelques années, j'avais délaissé le quartier trop couru du Marché pour les quartiers chinois et italiens qui sont voisins. J'avais adopté aussi Hog's Park et la piste d'athlétisme Terry Fox, si joliment vieillotte, qui évoque des 110 mètres haies à la brunante, comme des messes basses pour *happy few*...

J'aimais Ottawa comme un touriste belge tout en comprenant mes jeunes confrères du bureau de *La Presse* de s'y ennuyer : c'est une chose d'y passer trois jours, une autre de s'y enterrer trois ans... J'aimais donc. L'imparfait présume un accident. Il n'y en a pas eu. J'aime encore, mais moins comme un Belge, et presque plus comme un touriste. Je commence à voir Ottawa comme la voient la plupart de mes amis que j'étonnais par mes amours fédérales. («Ühein! t'aimes ça, c'te ville d'Anglais là?») Je commence à voir Ottawa comme à peu près tout le monde que je connais : un échec en forme de capitale. Quelqu'un me disait un jour : «Ce qui t'abuse, c'est que la ville est pleine de vélos et tu trouves ça tellement sympathique que tu ne vois pas que c'est un gros échec à pédales»...

Il y a plusieurs façons de ne pas parler français. Une des plus offensantes que je connaisse est celle des anglophones d'Ottawa. Cette doucereuse politesse avec laquelle les commerçants, en particulier, s'excusent de ne pas comprendre votre sabir :

— I'm so sorry, I don't speak french!

(Menteur. Son sourire de faux-cul dément ses paroles. Il n'est absolument pas *sorry*, ça ne lui fait pas un pli sur le ventre de ne pas parler créole...)

— But wait, I'll find you somebody who does...

(Ah, vous êtes Mexicain? Comme c'est amusant, ma bonne aussi. Je l'appelle à l'instant, vous allez pouvoir vous raconter des choses)...

— Francine? You speak french, don't you?

(Tu parles qu'elle parlait français, Francine! Ça l'emmerdait bien un peu, et on devine tout de suite qu'elle préférerait s'appeler Hillary ou Gwen, mais bon, les affaires c'est les affaires, et des paires de souliers de bicycles à 98 $ t'en vend pas douze par jour...)

Le mépris que les anglophones d'Ottawa montrent aux francos est certes moins expéditif que celui des Torontois, et plus poli que celui des *red necks* de Sault-Sainte-Marie; mais il est aussi plus symbolique, et tout compte fait plus «incurable»...

Où, plus qu'à Ottawa, a-t-on gaspillé plus d'argent pour entretenir cette illusion d'un pays unique, bilingue et biculturel? Et conséquemment, où, plus qu'à Ottawa, peut-on mesurer tout ce que cette illusion a d'illusoire?

Il fallait, décidément, que je fusse très touriste et un peu belge pour m'y promener depuis tant d'années avec la même innocence... Il est vrai que j'y allais (et j'irai encore!) pour pédaler, m'amuser, guider des enfants dans les nombreux musées et me divertir moi-même au Parlement...

Et c'est bien ce qu'est Ottawa finalement : un Disney World politique, un parc d'amusement fédéral, où la grande famille canadienne va rêver d'un pays merveilleux qui n'existe pas.

* * *

La dernière fois que j'étais allé au Parlement, le député libéral Don Boudria était au micro, dans un couloir. C'était il y a trois ans. Je suis retourné au Parlement la semaine dernière, et Don Boudria était encore au micro, dans un couloir. Peut-être le même couloir. Je ne sais pas s'il a fait autre chose entre temps, ou si ça fait trois ans qu'il parle sans arrêt, c'est bien possible, remarquez bien, c'est le genre qui cause longtemps sans se fatiguer. Gnagnagna, il a dit. Il y a trois ans aussi : gnagnagna, qu'il disait. Aucun des journalistes présents ne prenait de notes. Et les gars de la radio tendaient leur micro par habitude, mais ils l'avaient fermé...

Nous étions une douzaine, ce midi-là, à attendre la sortie du caucus des libéraux. Un des députés les plus attendus était Jean-Robert Gauthier, celui qui avait osé ne pas être d'accord avec le référendum de M. Chrétien. Sauf qu'il avait changé d'avis à sa sortie du caucus. On lui a demandé pourquoi et il nous a fait cette réponse extraordinaire : «J'ai changé d'avis parce que je ne savais pas que c'était pour être un référendum gagnant!»... Jean-Robert avait compris que M. Chrétien voulait tenir un référendum perdant. On le comprend d'avoir été contre... Je ne sais pas si vous connaissez cette image un peu triviale qui suggère un gigantesque panier dans lequel on mettrait tous les cons, puis on fermerait le couvercle? Eh bien, Jean-Robert ne resterait probablement pas sur le couvercle, mon vieux...

Don Boudria, Jean-Robert Gauthier, pas de panique, on reste quand même dans l'humain, sinon dans l'humain, dans l'humanoïde. Mais c'est quand tu vois arriver des Tom Wappel et des Sergio Marchi... (Merci mon Dieu de ne pas m'avoir fait chroniqueur politique!) Ouh là là que j'aurais de la misère avec ces deux-là!... Wappel, c'est le pro-vie frénétique, le genre piquet de clôture Frost de prison, avec un noeud de cravate en haut qui lui serre le kiki, le rongeux de balustre tellement à droite qu'il s'est fait ôter le testicule gauche juste parce qu'il était à gauche...

Mais ce que j'ai vu de plus ouache-ouache ce jour-là, c'est l'autre, Sergio Marchi. Italien de Toronto en imitation de marbre rose, posé sur ses petites pattes boudinées comme sur les colonnes d'un temple, un baveux qui doit toujours être en train de jouer des bras comme souvent les bas du cul... Bref, je venais d'avertir la jeune collègue que j'accompagnais que j'allais sûrement vomir un peu, quand M. Chrétien est apparu. Enfin!...

Un soleil, mon vieux. Un souffle purificateur. L'aurore dissipant les ténèbres. Un conquérant. Un sphinx. Un Jésus. Un orgasme vivant. Je compris alors ce qu'était un chef : un chef, mon vieux, c'est quelqu'un qui s'entoure de tellement de petites merdes que, quelle que soit sa taille, il parait toujours très grand.

Et comme pour me donner raison, c'est le moment que choisit André Ouellet pour sortir de la salle du caucus.

memotec

Un important message!

Un important message du président et chef de la direction, Monsieur William M. McKenzie, aux détenteurs d'actions avec droit de vote de Memotec.

Chères actionnaires, Chers actionnaires,

Au cours des derniers jours, vous avez reçu une lettre de Gordon Capital réclamant votre vote en faveur de leur proposition visant à remplacer le Président du conseil, monsieur Eric Baker, monsieur William Horton et moi-même, par des membres choisis par Gordon Capital.

Au même moment, **BCE Inc.**, qui compte quatre membres au conseil d'administration, a publiquement affirmé son intention d'obtenir la permission d'abolir les limites relatives à son contrôle de Memotec et, de façon plus spécifique, de Téléglobe Canada.

Si Gordon Capital réussit, ses trois membres désignés au conseil joints aux quatre membres de BCE constitueront une majorité au conseil de Memotec.

Nous avons trois questions:

Premièrement, quel est le motif réel de cette circulaire de procuration de Gordon Capital? S'il s'agissait d'une initiative authentique de la part de tous les actionnaires, elle ne se présenterait pas sous la forme d'une attaque dirigée contre seulement trois membres du conseil, à une semaine de l'Assemblée des actionnaires et sans offrir suffisamment de temps aux actionnaires pour réfléchir ou à la Direction pour répondre de façon plus détaillée. Ceci est une embuscade.

Deuxièmement, quel est le rôle de Gordon Capital? Gordon Capital a déjà affirmé qu'elle ne détient aucune action de Memotec, que tout ce qui l'intéresse est de recueillir 400 000$ et d'autres honoraires non identifiés qui sortiront de la poche de Memotec. Où est le bénéfice pour les actionnaires? Gordon Capital agit clairement en faveur d'une tierce partie non identifiée. Autrement, pourquoi Gordon Capital vise-t-elle votre entreprise rentable alors qu'elle aurait pu tout aussi bien faire la même chose pour d'autres entreprises publiques, incluant certaines des plus importantes compagnies canadiennes où un plus grand nombre d'actionnaires pourrait expérimenter l'effet de l'intervention humanitaire de Gordon Capital.

Troisièmement, qui sont ces trois personnes que Gordon Capital propose pour le conseil d'administration? Il est intéressant de noter que, dans sa circulaire, Gordon Capital propose déjà qu'elles soient remplacées. Comment ces trois personnes peuvent-elles être considérées comme crédibles et compétentes, s'il est admis au départ qu'elles devront être remplacées? Gordon Capital agit en faveur d'une tierce partie non identifiée, en vue de remplacer la Direction par des personnes non identifiées. Comment cela profite-t-il aux actionnaires?

Si cette initiative réussit, elle mènera à la destruction d'une entreprise canadienne de télécommunications et accroîtra les chances de Bell Canada d'obtenir ce qu'elle a toujours désiré: le contrôle de Téléglobe Canada.

Nous sommes convaincus que ceci ne serait pas dans les intérêts de nos actionnaires, de nos clients et de nos employés qui ont travaillé si fort à construire une entreprise canadienne d'envergure internationale qui soit rentable et prospère. De plus, ceci représenterait un recul puisque le démantèlement de Memotec signifierait certainement un affaiblissement de la présence canadienne dans le marché à croissance rapide des télécommunications.

Après avoir complété notre planification stratégique et après avoir procédé à une restructuration et à une consolidation de toutes les activités de Memotec au cours de 1990, nous sommes, en ce début de reprise économique, au seuil d'une croissance spectaculaire des revenus et des bénéfices. Gordon Capital, sans aucun égard à cette restructuration, veut détruire un tel potentiel d'appréciation de la valeur de l'investissement des actionnaires.

Nous croyons que BCE appuie l'initiative de Gordon Capital parce qu'elle s'oppose à une orientation indépendante de Téléglobe Canada. Votre équipe de direction est orientée vers les besoins de la clientèle et est aussi concurrentielle. Nous défrichons de nouveaux marchés dans cette industrie des télécommunications en évolution. Par exemple, nous avons introduit Globedirect[MC] un nouveau service international qui s'interconnecte directement chez Téléglobe, qui réduit les revenus que tire Bell Canada des services outre-mer, qui accroît notre potentiel de revenus et qui offre aux clients des appels outre-mer les moins coûteux au monde. Nous croyons que cette sorte de concurrence est saine, efficace et avantageuse. Le contrôle de BCE sur Memotec, et donc Téléglobe, diminuerait tous ces avantages.

SOYONS BIENS CLAIRS ICI: LA QUESTION NE PORTE PAS SUR L'ÉQUIPE DE DIRECTION DE MEMOTEC, MAIS BIEN SUR LE CONTRÔLE DE TÉLÉGLOBE CANADA.

Nous joignons à la présente quelques-uns de nos commentaires sur les erreurs factuelles, les distortions et les déformations que contient la circulaire de Gordon Capital.

Si vous avez quelques questions ou préoccupations ou si vous avez égaré votre procuration de Memotec, appelez à frais virés au 514-738-3974.

Nous vous enjoignons instamment de NE PAS signer la carte de procuration BLEUE de Gordon Capital. Nous vous enjoignons instamment de retourner la carte de procuration BLANCHE de Memotec ou d'assister à l'assemblée annuelle et spéciale qui aura lieu le jeudi 16 mai, à 15 heures, à l'hôtel Les Gouverneurs-Le Grand, au 777, rue University, à Montréal.

De la part de la direction et des employés de Memotec, je vous remercie.

Le Président et Chef de la direction,
Memotec Data Inc.,

William M. McKenzie

Voici la vérité!

Memotec et Téléglobe désirent réfuter certaines affirmations et revendications qui ont été publiées récemment relativement aux faits suivants:

1

Mythe La position financière de Memotec/Téléglobe est incertaine.

Réalité En 1990, une année de récession, votre entreprise a **généré 150 millions $** de flux monétaires

2

Mythe Les fonds générés par Téléglobe ont financé les autres unités d'exploitation de Memotec.

Réalité En 1990, les autres unités d'exploitation de Memotec ont généré **59 millions $,** dont **46 millions $** ont servi à **financer** les activités de Téléglobe.

3

Mythe Memotec/Téléglobe a été réticente à réduire ses tarifs pour faire face à la concurrence internationale.

Réalité Malgré l'accroissement du volume de trafic du service téléphonique international, les revenus des appels téléphoniques outre-mer ont été distribués comme suit en 1990 en regard de 1987:

	1987		1990	
	Revenus nets	Minutes	Revenus nets	Minutes
Téléglobe	240 millions $	474 millions	200 millions $	918 millions
Bell Canada/ Telecom Canada	**220 millions $**	474 millions	**475 millions $**	918 millions

4

Mythe Les unités technologiques d'exploitation sont responsables du déclin de la performance financière de Memotec.

Réalité En 1990, les bénéfices d'exploitation des unités technologiques ont crû de 16 millions $. La chute des bénéfices de l'entreprise est due à la réduction du taux de rendement permissible de Téléglobe qui a été ordonnée par le CRTC pour compenser les revenus des années antérieures qui avaient amené un dépassement du taux permissible de rendement. En 1991, Téléglobe est à nouveau autorisée à atteindre le **taux maximal de rendement.**

5

Mythe La Haute direction est inefficace et incompétente.

Réalité C'est la Direction actuelle qui est responsable de l'acquisition de Téléglobe en 1987, par le biais d'un processus de soumission contre des entreprises beaucoup plus imposantes, et elle a clairement démontré ses capacités de gestion. Aujourd'hui, les revenus de Téléglobe sont environ deux fois plus élevés par employé que ceux de toute autre entreprise de télécommunications.

6

Mythe La Direction n'a pas fait connaître son orientation stratégique.

Réalité Un analyste hautement respecté a écrit dans un rapport à grande diffusion en février 1991: «Par suite d'une revue stratégique, la Direction a concentré ses efforts de croissance sur Téléglobe plutôt que vers une croissance énorme de ses unités technologiques. Nous croyons que ce nouvel engagement sera bien reçu par les investisseurs.»

Québec enquête sur l'administration de la Commission scolaire Les Écores

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le ministère de l'Éducation a dépêché à la Commission scolaire Les Écores deux vérificateurs pour une inspection administrative et financière de la direction générale de cet organisme qui dessert l'Est de Laval.

Dès l'arrivée des experts du ministère, vendredi, la présidente du conseil des commissaires, Mme Diane Gadbois, a demandé à son directeur général, M. Achille Corbo, de prendre un congé avec solde jusqu'à la fin des vérifications. «Je ne peux vous en dire davantage sur le travail qui a été confié aux vérificateurs car je n'en sais pas plus long. Je ne sais même pas qui a demandé cette enquête. Présentement, M. Corbo a toute ma confiance», a-t-elle dit.

Quelques minutes plus tard, le président du Syndicat des enseignants de la région des Mille-Iles (SERMI), M. Fernard Gauvreau, a déclaré à *La Presse* que c'est le bureau de direction du syndicat qui a demandé au ministre, M. Michel Pagé, d'instituer une vérification sur la gestion de la direction générale de cette commission scolaire.

M. Gauvreau a précisé qu'il avait reçu des plaintes répétées d'enseignants et d'employés de soutien. Avant de s'adresser au ministre, le syndicat a fait une pré-enquête en collaboration avec des avocats.

«Nos informations indiquent qu'il y a eu mauvaise utilisation des fonds publics, et cette situation durerait depuis une dizaine d'années. Mais les points soulevés dans notre requête remontent seulement à un an. C'est notre devoir d'agir de la sorte», a précisé M. Gauvreau.

Important montant

Selon les diverses informations obtenues, du matériel appartenant à la CS aurait été utilisé à d'autres fins et des employés auraient même été appelés à effectuer, à la demande de la direction et durant leurs heures régulières, des travaux qui n'ont rien à voir avec cette commission scolaire.

Le montant ainsi gaspillé serait très important.

Une porte-parole du ministère de l'Éducation a souligné, pour sa part, qu'après avoir pris connaissance de la demande d'enquête, le ministre Pagé avait commandé un pré-examen. Après avoir obtenu le rapport, il a demandé que des vérificateurs soient dépêchés à Laval pour examiner de près les documents de la direction générale afin de déterminer s'il y a réellement des fautes dans la gestion interne.

La collaboratrice du ministre a ajouté que cette plainte était semblable à celle qui a conduit au congédiement du directeur général de la Commission scolaire de Rivière-du-Loup.

Pour sa part M. Achille Cordbo a souligné, lors d'une entrevue téléphonique, qu'il respectait la décision de Québec et qu'il n'avait aucun commentaire à formuler pour le moment. Il occupe de poste depuis 1971 et cette CS compte 8000 élèves.

Une douzaine de familles évacuées à la suite d'un incendie à Laval

■ Un incendie allumé par une main criminelle, semble-t-il, a forcé, vers 3 h 15 hier matin, l'évacuation d'une douzaine de familles d'un immeuble de 12 logements, situé au 220, boulevard Cartier, à Laval.

L'élément destructeur qui a pris naissance dans le couloir du sous-sol a été rapidement maîtrisé par les pompiers. La fumée a causé passablement de dommages.

L'inspecteur-enquêteur Robert McCaughey, du Service d'incendie de Laval, a déclaré que toutes les familles évacuées avaient réintégré leur logis après le départ des pompiers.

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Jeunesse Canada Monde — Canada World Youth

Avis est par les présentes donné que l'Assemblée Générale annuelle de JEUNESSE CANADA MONDE aura lieu le vendredi 14 juin 1991 à 9 h 30 précises au Centre de formation de l'Île Perrot (Katimavik), 2464, Boulevard Perrot, Île Perrot, Québec, dans le but de:

1) Lire le procès-verbal de l'Assemblée générale précédente,
2) Recevoir le rapport du président du Conseil,
3) Recevoir les états financiers et le rapport des vérificateurs,
4) Revoir les règlements généraux de la corporation,
5) Procéder à la nomination des vérificateurs,
6) Procéder à l'élection des membres du Conseil d'administration,
7) Délibérer sur toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'Assemblée.

Jacques Jobin
Secrétaire

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités.
d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

SEALMASTER
CIE GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.
Montréal 937-7423 | Laval 668-5330 | Saint-Léonard 326-0471
St-Laurent 744-2721 | Longueuil 679-2550 | Mtl-Est 254-6038

L'avantage ROYAL LEPAGE

Les avantages financiers et logiques qui découlent de l'achat de votre maison par l'entremise de Royal LePage.

L'aspect financier :

GAGNEZ UN AN SANS INTÉRÊTS SUR VOTRE PRÊT HYPOTHÉCAIRE ROYAL LEPAGE
lorsque vous achetez votre maison par l'entremise d'un agent immobilier de Royal LePage et que vous vous engagez à prendre un prêt de la Société hypothécaire Royal LePage avant minuit, le 21 juin 1991.

Obtenez tous les détails à la succursale locale de Royal LePage. Cet avantage s'applique à un capital maximum de 100 000 $. Les participants doivent répondre correctement à une question mettant à l'épreuve leurs connaissances mathématiques. Deux lots seront attribués au Québec.

L'aspect logique :

Royal LePage a plus d'une façon de vous aider à trouver la maison qui vous convient grâce à ses catalogues exclusifs, ses données sur chaque marché et ses inscriptions informatisées. Une fois par jour, l'ordinateur Infomaison compare vos besoins aux caractéristiques des propriétés nouvellement inscrites et prévient votre agent immobilier dès qu'il constate un rapprochement. Vous songez à acheter votre première maison? Le Programme pour l'acheteur d'une maison de Royal LePage vous guidera à travers tout le processus.

Royal LePage emploie des gens en qui vous pouvez avoir confiance, des agents immobiliers se spécialisant dans un secteur géographique ou un type d'habitations précis. Ils sont expérimentés, informés et appuyés par l'une des plus importantes sociétés immobilières du Canada. Ils chercheront votre prochaine maison et quant vous serez prêt à l'acheter, ils prépareront votre offre et vous aideront dans le cadre des négociations.

Parce que nous possédons notre propre société hypothécaire, nous sommes en mesure d'offrir des taux hypothécaires inférieurs ou égaux à ceux des cinq principales banques à charte. Grâce à un prêt hypothécaire préautorisé, vous savez combien vous pouvez vous permettre d'investir, avant même de commencer vos recherches. Votre taux hypothécaire est garanti pour une période allant jusqu'à 90 jours. Si les taux d'intérêt baissent avant la signature, votre taux garanti baisse. Vous êtes toujours gagnant.

Si vous avez décidé d'acheter, profitez de l'Avantage Royal LePage. Appelez dès aujourd'hui.

ROYAL LEPAGE

Les MIDIS «Ça s'peut pas!» de Pizza Hut®.

Jusqu'au 16 juin.

Votre propre Pan Pizza Personnelle^MC au pepperoni, avec une salade du jardin et un Pepsi de format régulier pour seulement 4,99$! Et en plus une boîte de 45 grammes de Junior Mints^MC gratuite*. *Jusqu'à épuisement des stocks.

Votre Pan Pizza Personnelle est servie en 5 minutes, garanti, ou la prochaine est gratuite.

Offre valable dans tous les restaurants participants. Salle à manger et comptoir. De 11 h 00 à 16 h 00, du lundi au vendredi. La garantie du service 5 minutes est en vigueur de 11 h 30 à 13 h 30 seulement. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre ou bon.

Pizza Hut®

Ça s'peut pas comme c'est BON!

MC Pan Pizza Personnelle est une marque de commerce de Pizza Hut
Junior Mints est une marque de commerce de Warner-Lambert
® Pizza Hut est une marque déposée de Pizza Hut Inc. Usager inscrit de Pizza Hut Canada

ORGANIGRAMME DE LA CORPORATION DES CÉLÉBRATIONS DU 350e ANNIVERSAIRE DE MONTRÉAL (1642-1992)

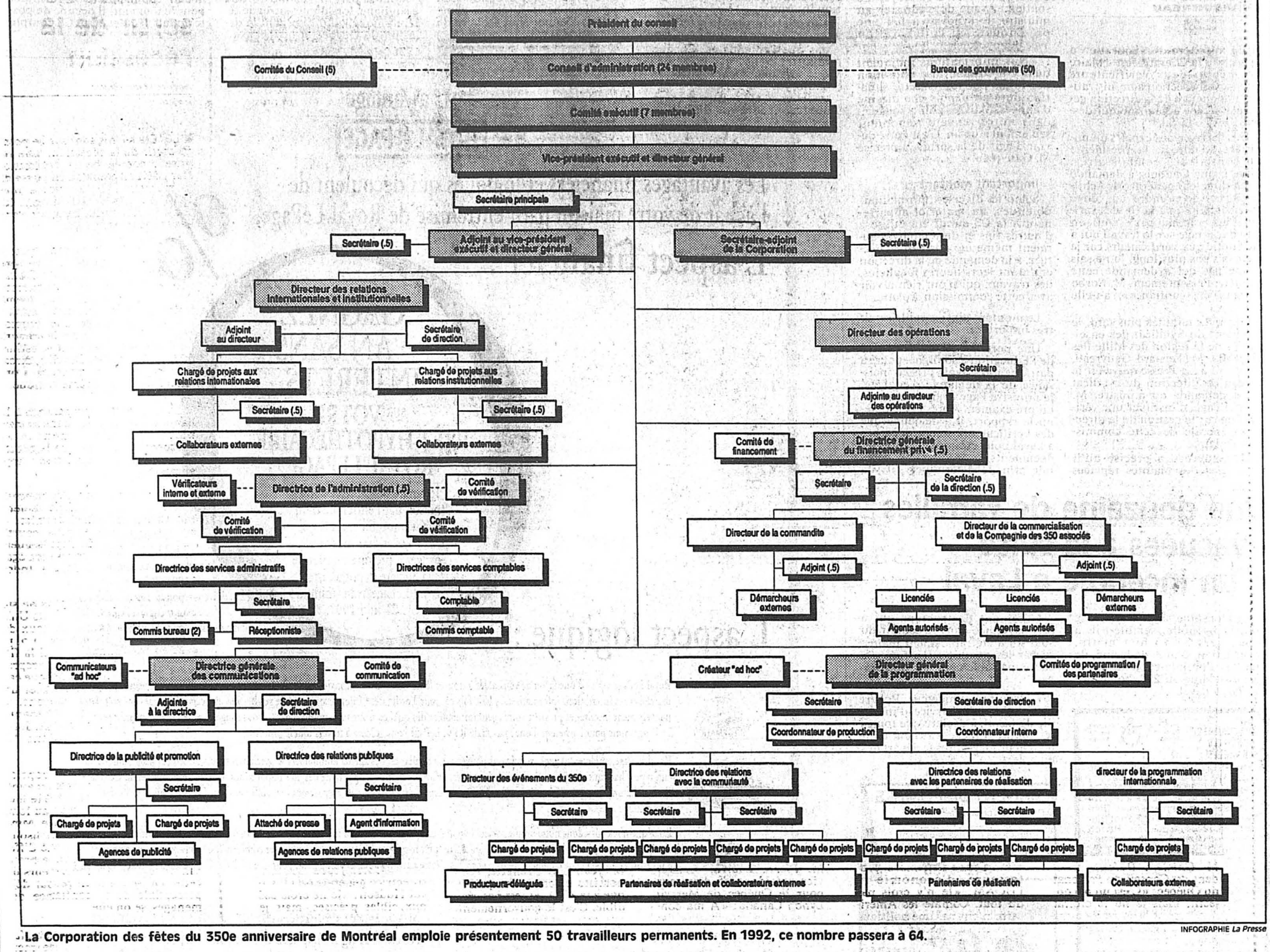

INFOGRAPHIE *La Presse*

La Corporation des fêtes du 350e anniversaire de Montréal emploie présentement 50 travailleurs permanents. En 1992, ce nombre passera à 64.

Les fêtes du 350e anniversaire de Montréal dans le brouillard : le secteur privé n'a versé que 200 000 $

MICHÈLE OUIMET

■ Après deux ans et demi d'existence et à un an des célébrations, la Corporation des fêtes du 350e anniversaire de Montréal a recueilli seulement 200 000 $ auprès du secteur privé — sur un objectif de départ de 18 millions — et sa programmmation se résume essentiellement à une longue liste d'organismes.

Et la programmation, c'est le nerf de la guerre. Pas de programme, alors pas d'argent, se tuent à répéter les compagnies sollicitées par la Corporation.

Pourtant, 50 employés permaments s'agitent dans les officines de la Corporation qui a déjà dépensé 7 millions provenant en grande partie de la Ville de Montréal.

Qu'est-ce qui se passe ? Eh bien! pas grand-chose si on se fie aux déclarations publiques des dirigeants de la Corporation. Certes, la Corporation a dévoilé la « thématique générale des célébrations » qui se dérouleront non plus sur 350 jours, tel que prévu à l'origine, mais plutôt sur 150. Elle a également élaboré le « cadre général » des festivités, préparé de belles brochures, discuté avec les « partenaires du milieu », négocié avec les commanditaires mais, au bout du compte, le résultat est toujours le même : l'argent du secteur privé ne rentre pas et la programmation est toujours aussi nébuleuse.

« Qu'ils se branchent! lance le vice-président aux affaires publiques de Molson, M. Alban Asselin. Les gens de la Corporation nous disent toujours que ça s'en vient et que leur projet est très beau, mais on n'a toujours rien. Ils font des plans, mais on n'a rien vu de concret. À un an des fêtes, on ne sait toujours pas où on s'en va. »

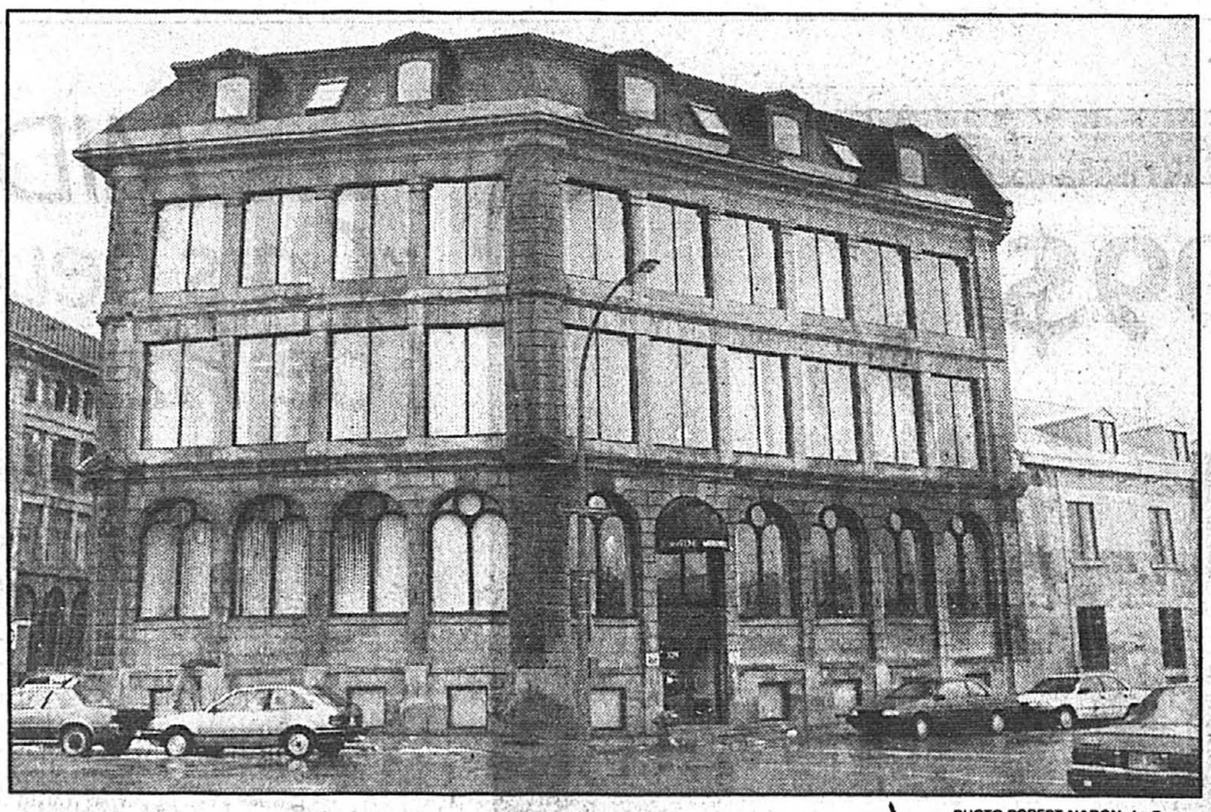

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

C'est dans cet immeuble que loge la Corporation des célébrations du 350e anniveraire de Montréal.

Les commanditaires

Cet automne, la Corporation a rajusté son tir. Ce n'est plus 18 millions qu'elle veut aller chercher auprès du secteur privé, mais plutôt 12,5 millions.

Au début, la Corporation voulait trouver cinq commanditaires de prestige prêts à débourser 1,5 million, 10 commanditaires majeurs à un demi-million chacun et 25 commanditaires associés à 100 000 $. Mais, en janvier, tout a été chamboulé. La Corporation essaie maintenant de dénicher quatre firmes qu' accepteraient d'investir chacune 2 à 3 millions.

Molson, une entreprise avec laquelle la Corporation négocie depuis longtemps, n'était même pas au courant de ces modifications.

« C'est vous qui me l'apprenez, a affirmé M. Asselin. Ce sont des sommes astronomiques ; alors, que leurs demandes soient au moins accompagnées d'une programmation précise. Ils veulent nous faire accroire qu'ils ont un gros bateau à vendre, mais c'est juste une chaloupe à voile. »

Aller chercher deux à trois millions dans le contexte économique actuel, ce n'est pas évident. C'est du moins l'opinion de M. Jean-Robert Grenier, président de la firme Intuition communication marketing. Il connaît bien le marché de la commandite.

« Mon Dieu, c'est beaucoup d'argent! Nous ne sommes pas à New York ici. Le marché de la commandite est en régression et, en période de récession, c'est le premier élément qu'une entreprise élimine. Par contre, mieux vaut diminuer le nombre de commanditaires afin qu'ils puissent avoir une visibilité majeure. Tout est possible, ça dépend de l'offre de la Corporation et de la qualité des événements proposés. »

Du côté des entreprises, c'est toujours la même histoire : on attend d'avoir une idée plus précise de la programmmation avant de s'engager financièrement. La Corporation affirme de son côté que des ententes devraient être conclues en juin et que la programmmation sera prête le 15 octobre, soit un an et demi plus tard que prévu.

Le projet des 350 associés ne se porte guère mieux. La Corporation voulait que 350 compagnies versent chacune 20 000 $ en commandites. L'opération aurait dû rapporter sept millions. Mais la réponse du milieu des affaires a été plutôt mitigée. Seulement 10 compagnies ont accepté de verser l'argent.

D'ailleurs, ce projet a été revu et corrigé par les dirigeants de la Corporation. Selon la directrice des relations publiques, Mme Claudette Dionne, « nous travaillons à y mettre un point final. Nous visons plutôt 200 associés, et la proposition sera bonifiée parce que ça ne décolle pas. »

Michel Petit

Le grand patron de la Corporation, c'est Michel Petit, directeur général et vice-président exécutif depuis le mois de mai 1990. Il a remplacé Pierre Parent, qui a démissionné dans des circonstances obscures.

M. Michel Petit a déjà été, entre autres, responsable des activités d'accueil à la Super Francofête, responsable de la coordination des opérations lors de la Fête nationale de la Saint-Jean en 1975, conseiller politique pour le premier ministre René Lévesque, conseiller à l'organisation de la visite du pape Jean-Paul II au Québec et directeur général du Palais de la civilisation.

Ah! oui! Il a aussi dirigé le Comité des événements spéciaux du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), qui s'occupait surtout de levée de fonds lors de la campagne électorale de 1986, élément que l'on ne retrouve d'ailleurs pas dans son curriculum vitae, du moins dans la copie envoyée par la Corporation.

Depuis qu'il occupe le poste de directeur général de la Corporation, M. Petit a demandé à quelques reprises des conseils à M. Marcel Couture, ex-vice-président information et affaires publiques à Hydro-Québec pendant 30 ans.

« Petit, c'est un gars extraordinaire. Il travaille comme un fou. C'est un bûcheur mais, *maudit*, a-t-il l'appui de son monde? Du maire? Comment se fait-il qu'il n'ait pas encore livré son programme? Où est l'argent du privé? Je n'entends parler de rien, alors je suis inquiet. Avec la récession, s'ils veulent aller chercher de l'argent, ils devront avoir un programme clair et précis. L'ont-ils? Il est terriblement tard mais ils vont peut-être s'en sortir. »

En deux ans et demi, la Corporation a dépensé 7 millions, dont 2,14 pour les salaires

MICHÈLE OUIMET

■ La Corporation des fêtes du 350e anniversaire de Montréal, qui a été incapable de sortir une programmation après deux ans et demi d'existence, emploie 50 travailleurs permanents répartis selon un organigramme complexe subdivisé en 16 directions. S'y ajoutent un conseil d'administration de 24 membres et un bureau des gouverneurs composé d'une cinquantaine de personnes.

La Corporation, qui a déjà versé 2,14 millions en salaires, donne, en plus, des contrats à l'extérieur.

En communications, par exemple, la Corporation a utilisé les services de la firme de relations publiques Bazin, Dumas, Dupré, Sormany pendant quatre mois en 1990. Montant de la facture : 35 000 $.

La Corporation a aussi attribué un contrat à la firme Quotient marketing afin de préparer la conférence de presse qui aura lieu cette semaine. Montant de la facture : 5400 $.

D'autres contrats ont été accordés pour l'administration générale, l'imprimerie et la recherche de commandites. La directrice de l'administration, Mme Michèle Lortie, a affirmé qu'elle ne peut préciser l'enveloppe budgétaire totale consacrée à ces contrats.

De plus, la Corporation engagera sous peu deux autres entreprises, en publicité et en relations publiques. Elle est actuellement en appel d'offres.

En 1992, l'année des festivités, le nombre d'employés permanents passera à 64.

Les changements

En deux ans et demi, le roulement de personnel à la Corporation a été très élevé : six cadres et de 15 à 17 employés sont partis. En fait, l'équipe mise en place par l'ancien directeur de la Corporation, M. Pierre Parent, a été, à toutes fins utiles, liquidée.

Selon Mme Lortie, tous ces gens avaient des clauses de bris de contrat. Combien la Corporation a-t-elle déboursé en primes de séparation ? Impossible d'obtenir cette information, mais *La Presse* a pu établir qu'elle avait versé 154 000 $ pour trois cadres seulement, incluant Pierre Parent qui a démissionné en mai 1990.

Certains commanditaires se plaignent de cette situation. « Les gens à qui on parlait au début ne sont plus là, explique le vice-président et directeur général de CKAC, M. Richard Desmarais. Ça n'aide pas à entretenir un lien efficace et ça ralentit tout le monde. On recommence tout le temps à zéro. »

La Corporation occupe un immeuble de quatre étages de 28 534 pieds carrés, rue de la Commune, dans le Vieux-Montréal, et le loyer coûte un demi-million par année. Cet édifice possède deux salles de réunion au quatrième étage et pourtant la direction de la programmation s'est réunie à deux reprises au restaurant les Trois Tilleuls à Saint-Marc-sur-Richelieu.

Ces deux réunions ont coûté 4850 $. La première a eu lieu en décembre 1989 et il y avait 12 personnes. La deuxième s'est déroulée lors du dernier congé pascal. Sept personnes étaient présentes dont le directeur à la programmation, M. Normand Latourelle.

Pourquoi ne pas avoir organisé ces deux réunions de *brain storming* dans l'édifice de la Corporation ? « Parce qu'ici, ils étaient dérangés », a répondu la directrice des relations publiques de la Corporation, M. Claudette Dionne.

En deux ans et demi, la Corporation a dépensé 7 millions. Cet argent provient essentiellement de la Ville de Montréal, qui versera au total 14,1 millions, et du gouvernement du Québec, qui a octroyé, jusqu'à maintenant, un million.

Les gouvernements québécois et canadien doivent, en principe, verser chacun 10 millions en subventions à la Corporation. Aucun protocole d'entente n'a encore été signé, mais Mme Dionne affirme que la Corporation a obtenu de engagements fermes de la part des deux paliers de gouvernement.

L'inflation aura-t-elle baissé sous les 2 p.c. en 1996?

La réponse des citoyens

Mme *Fernande Lord-Mesnier*, retraitée et bénévole: «Ah! non, pas du tout! Ça fait 50 ans que j'entends ça. Chaque ministre nous en parle. Chaque fois que j'achète quelque chose, j'ai toujours une surprise. Hier, c'était 10 $ de plus sur mon compte d'Hydro-Québec.»

M. *Romuald Biron*, mécanicien industriel, et son fils Xavier: «Plus d'inflation en 1996? Je n'ai jamais entendu parler de ça. De toute façon, je n'y crois pas avec cette administration. Avec les taux d'intérêt, ça change tout, et on ne peut plus rien acheter.»

M. *Charles Dériphonse*, chauffeur de taxi: «Je ne crois pas à ça. L'inflation me frappe comme tout le monde pour mon essence et mon épicerie. Et la TPS n'aide pas du tout. Je suis mécanicien, mais en plus, je suis obligé de faire du taxi pour arriver. Le salaire ne suit pas l'inflation.»

Mme *Carole Boisvert* travaille dans la restauration: «J'en ai entendu vaguement parler. Faut-il le croire? (rires) Moi je fais confiance aux gens. Personnellement, je suis capable de négocier mon salaire. Mais comme monoparentale, je me sens coincée de partout.»

M. *Gilles Lebrun* vend des stylos rue Sainte-Catherine: «Je suis au courant. Mais j'ai aussi lu qu'il y aurait beaucoup de chômage cet été pour les jeunes. En ce moment, je suis sur le bien-être et je fais du bénévolat. J'espère me trouver quelque chose, mais ce sera au salaire minimum et sans sécurité. C'est toujours les gens ordinaires qui paient pour les crises.»

Ce qu'en pensent les spécialistes

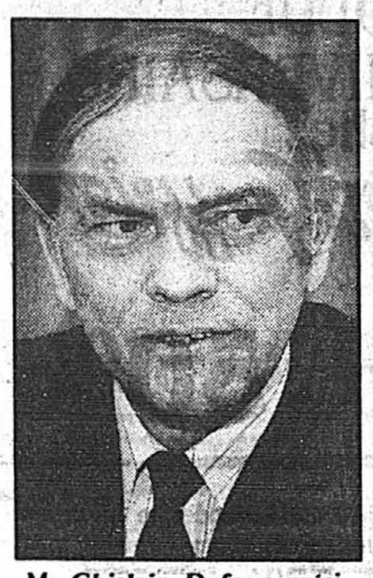

M. *Ghislain Dufour*, président du Conseil du Patronat du Québec: «C'est un bel objectif, mais je ne le croirai que lorsque le gouvernement donnera l'exemple. Il est lui-même un gros créateur d'inflation avec ses taxes et son déficit budgétaire. Je me méfie beaucoup des cibles. J'en ai vu beaucoup pour la réduction du déficit et la croissance économique.»

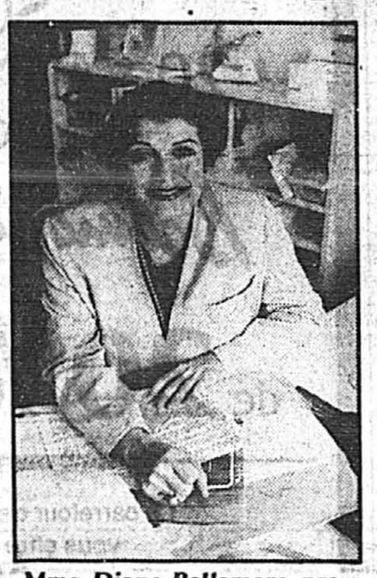

Mme *Diane Bellemare*, professeure d'économie à l'UQAM: «Je n'y crois pas du tout. Comme les Américains n'ont pas une politique anti-inflationniste aussi stricte que la nôtre et que nous achetons beaucoup des États-Unis, pour obtenir un taux d'inflation de 2 p. cent malgré la hausse du prix des produits importés, il faudrait que les prix canadiens baissent. Et c'est impossible. Autrement, il faudrait que la valeur du dollar canadien augmente continuellement.»

M. *Pierre Laurin*, premier vice-président et directeur pour le Québec de Merryll Lynch Canada: «A ma connaissance, personne n'utilise ces cibles pour ses prévisions. Mais s'il faut choisir entre un contrôle très très serré de l'inflation et une baisse du dollar, dans le monde des affaires, on préfère un dollar moins élevé. Si la politique monétaire devient plus stricte, on sera très fâché.»

M. *Jean-Guy Frenette*, économiste et conseiller politique à la FTQ: «C'est pas crédible. C'est le gouvernement qui crée l'inflation avec sa TPS et son déficit budgétaire. Il faut changer la politique monétaire canadienne. Avec des taux d'intérêt plus bas, on pourra réduire le chômage, diminuer le déficit et faire baisser le dollar.»

Mme *Marie-Josée Drouin*, directrice générale de l'Institut Hudson: «Je ne crois pas aux cibles précises, mais je crois à la détermination du ministre des Finances et du gouverneur de la Banque du Canada de maintenir leur lutte à l'inflation. Ce qui importe est de ramener à zéro les attentes inflationnistes des personnes. Cet objectif n'est pas incompatible avec une baisse des taux d'intérêt réels qui sont présentement très élevés.»

Les É.-U. sur le point de sortir de la récession

Agence France-Presse

PARIS

■ Les États-Unis sont sur le point de sortir de la récession, une reprise modérée de la croissance étant déjà en cours ou en passe de se manifester à l'automne prochain au plus tard, estiment les conjoncturistes des banques Paribas et Indosuez.

«Il nous paraît évident qu'il y aura une reprise. Mais elle sera modeste», a souligné hier Dominique Graber, conjoncturiste chez Paribas. «On peut même soupçonner les autorités américaines de masquer une reprise déjà effective pour ne la rendre publique qu'à l'automne», estime de son côté Michel Develle, directeur du bulletin mensuel Conjoncture de cette même banque.

Le langage est comparable à la banque Indosuez qui, dans sa dernière lettre mensuelle *Perspectives*, estime que la récession américaine appartient déjà au passé.

«La récession de l'économie américaine, qui a officiellement commencé en juillet dernier, a été moins sévère et plus courte que la moyenne de l'après-guerre». «La reprise en cours sera également modérée», ajoute Indosuez.

C'est ainsi qu'après plus de six mois de récession, les États-Unis devraient parvenir à un taux de croissance de l'ordre de 1,5 p. cent en base annuelle d'ici la fin de 1991. Un tel résultat «représente déjà un effort titanesque car s'il est facile de faire avancer un wagon déjà en mouvement, il faut une énergie considérable pour réussir à le faire bouger lorsqu'il est à l'arrêt», souligne M. Develle.

La locomotive de la reprise américaine sera la consommation des ménages qui a déjà été le moteur de la croissance tout au long des années 1980, souligne Mme Graber. Les décisions de consommer aux États-Unis ont été différées mais vont intervenir à brève échéance, l'un des indicateurs de cette reprise étant un retour déjà perceptible de la confiance des ménages, selon elle.

Les autres facteurs jouant en faveur de la reprise sont de meilleurs résultats en matière d'inflation, acompagnés de coûts salariaux en baisse, des matières premières dont les coûts resteront stables, un déficit de la balance commerciale qui se contracte et les opportunités pour l'industrie américaine que représentent la reconstruction du Koweït et les contrats d'armements issus de la guerre du Golfe, ajoute-t-elle.

En politique monétaire, les modes changent

SUITE DE LA PAGE A 1

articula une politique monétaire plus sophistiquée pour contrer le cycle économique: expansionniste quand le chômage était élevé et restrictive quand l'inflation se faisait sentir. L'affaire Coyne démontra cependant que la lecture de la situation pouvait différer selon les personnes.

Avec les années, on constata aussi que la politique monétaire était un instrument inefficace pour s'ajuster à tous les soubresauts de l'économie, car ses effets se font sentir après un décalage de plusieurs mois.

Spirale inflationniste

Les années 1970, on s'en rappellera, furent celles du taux d'inflation à deux chiffres. La surchauffe de l'économie américaine causée par la guerre du Vietnam, ainsi que les deux crises du pétrole, ont amorcé une spirale inflationniste qui a grimpé jusqu'à 20 p. cent. À la fin de la décennie, avec une psychose inflationniste bien ancrée dans l'esprit des gens, les prix augmentaient simplement parce que tous se comportaient comme s'ils allaient toujours grimper.

À partir de 1975 — et sans relâche depuis — la lutte à l'inflation est devenue l'objectif central de la Banque du Canada, ce qui n'a pas empêché les prix de doubler.

La guerre fut déclarée au nom du monétarisme, une nouvelle théorie économique mise de l'avant par l'américain Milton Friedman, un prix Nobel d'économie.

Selon Friedman, la politique monétaire, tout comme la politique fiscale d'ailleurs, est incapable de neutraliser les fluctuations de l'économie. La façon de créer le moins de dommage est d'accroître la quantité de monnaie qui circule dans l'économie de façon régulière et constante. Somme toute, on doit placer la banque centrale sur le pilote automatique et laisser faire les forces du marché.

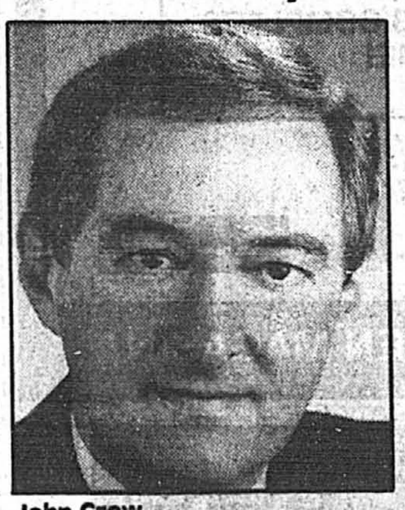

John Crow

Le gouverneur Bouey s'est mis à réduire graduellement la croissance de la masse monétaire, mais sans appliquer les prescriptions de Friedman à la lettre. Pour renforcer cette politique, le gouvernement libéral imposa, non sans un certain succès, le contrôle des prix et des salaires de 1975 à 1978.

Aux États-Unis, c'est seulement après la nomination de Paul Volker à la présidence de la banque centrale, en 1979, que la «Fed» s'est mise au monétarisme. Et plus par commodité politique que par conviction, d'ailleurs.

Purge radicale

N'empêche qu'en réduisant fortement la création de monnaie en 1980 et 1981, les taux d'intérêt ont bondi jusqu'à 23 p. cent, ce qui a étranglé l'économie, entraînant un recul de 6,5 p. cent de notre PIB (la valeur de tous les biens et services produits dans le pays.)

Après cette purge radicale, l'inflation avait chuté à 6,3 p. cent au Canada et à 4,1 p. cent aux États-Unis. Le monétarisme semblait avoir gagné son pari, il est pourtant sorti perdant. Les Américains et les Canadiens ont rapidement mis la théorie au rancart, car elle souffrait de problèmes opérationnels insolubles. C'est la récession, qui, de façon bien traditionnelle, a cassé les reins de l'inflation. En 1985, le *Wall Street Journal*, un fidèle défenseur du monétarisme, annonçait le décès de la doctrine.

Après la récession, la Banque du Canada a maintenu une politique de l'argent cher. Les taux d'intérêt affichés par les banques commerciales avaient baissé mais l'inflation a reculé encore plus, atteignant 3,7 p. cent en 1985.

Après sa nomination, en 1987, John Crow serra encore plus la vis. En 1990, les taux d'intérêt réels avaient grimpé encore plus haut qu'en 1981 ce qui, immanquablement, a causé la récession que nous traversons.

Pour la première fois de mémoire d'homme, le Canada est entré en récession avant les États-Unis. Et pourtant, il n'en sortira pas plus tôt que ce pays. Plus triste encore, cette récession n'aura pas fait baisser l'inflation, mais seulement contenue.

John Crow ne lâche pas prise pour autant. Il est déterminé à réduire l'inflation sous les 2 p. cent d'ici 1996. Coûte que coûte.

Demain: Peut-on faire autrement?

TIC TAC TOC on en profite!

LE PLAN D'ADMINISTRATION PERSONNALISÉ, POUR SIMPLIFIER LA GESTION DE VOS FINANCES!

Fini l'angoissante accumulation de paperasse! Adhérez au plan d'administration personnalisé c'est avoir sous la main son propre gérant d'affaires.

LE TAUX BONI SUR VOS DÉPÔTS GARANTIS! +1/8 %

Ainsi, lorsque vous ouvrez un compte d'épargne pour y déposer les intérêts de votre dépôt garanti, vous obtenez un taux boni de 1/8 % sur celui-ci.

* Cette offre se termine le 3 juin 1991, n'est valide que sur les nouveaux dépôts garantis ou renouvellements de 1 à 5 ans et n'est pas cumulative avec les programmes promotionnels existants.

LE RABAIS SUR VOTRE PRÊT PERSONNEL! -1 1/2 %

Profitez des fluctuations des taux d'intérêts en adhérant à un prêt à taux variable qui vous offre, au moins, 1 1/2 %** de rabais... par rapport au prêt à taux fixe.

** Ce rabais varie selon les garanties fournies et le terme du prêt.

RENSEIGNEZ-VOUS À L'UNE DE NOS SUCCURSALES!

Montréal
1100, University, 871-7200;
1, Place Ville-Marie, 871-7300
5995, boul. Gouin Ouest, 745-1515
Rivières-des-Prairies
7272, boul. Maurice Duplessis 643-4040
Anjou
7363, St-Zotique, 355-4780
Lasalle
7077, boul. Newman, 366-0730
Brossard
7250, boul. Taschereau, 466-2500
St-Lambert
299, boul. Sir Wilfrid Laurier 466-8666
Outremont
1020, avenue Laurier Ouest 272-4777
1, Vincent d'Indy, 739-3265;
Ville Mont-Royal
2305, Centre Rockland, 341-1414
Hull
376, boul. St-Joseph, 771-3227
Joliette
521, St-Charles Borromée Nord 752-0666
Laval
2525, boul. Daniel Johnson 682-3200
Pointe-Claire
955, boul. St-Jean, 694-5670

TRUST GÉNÉRAL

Un séisme aux Pays-Bas pourrait être aussi meurtrier que celui ayant dévasté l'Arménie

C'est ce que démontre un modèle statistique présenté par la Croix-Rouge aux 700 urgentologues réunis à Montréal

■ La Croix-Rouge a récemment fait une étude statistique pour tenter de comparer les dommages qu'auraient subis les Pays-Bas si un séisme de la force de celui qui a frappé l'Arménie en 1989 touchait les Pays-Bas.

Dans le territoire arménien frappé par le séisme (5034 km carrés), les autorités ont déploré 24888 morts, près de 12000 hospitalisations et 187000 personnes évacuées. Sur 500000 personnes habitant la région touchée, 255500 sont demeurées sur place.

L'étude menée par le docteur Van der Heyden, qui a travaillé pendant 14 jours en Arménie à titre de coordonnateur de la Croix-Rouge hollandaise, en vient à la conclusion que la même catastrophe aurait, en dépit de toute la structure médicale déjà en place en Hollande, entraîné la mort de 38202 personnes sur une superficie semblable au territoire arménien mais beaucoup plus peuplée (1771000 habitants). Il aurait fallu évacuer plus de 600000 personnes et hospitaliser plus de 110000 Hollandais.

Cette présentation a été faite, hier, dans le cadre du 7e Congrès international de la médecine d'urgence et de catastrophe qui réunit près de 700 urgentologues à Montréal, désireux de trouver de nouvelles formules de collaboration et d'intervention en cas de désastres naturels mais aussi de catastrophes environnementales provoquées par l'homme.

Le même exercice s'est fait au Japon où il a été décidé qu'en cas de désastre du genre, la mobilisation devait être immédiate (dans les cinq heures) et nationale, relevant directement du bureau du premier ministre. Lors du passage, le 28 août 1990, d'une tornade à Plainfield, en Illinois, 28 personnes avaient perdu la vie, soutiennent d'autres urgentologues, par suite d'un manque d'information et de planification par les autorités.

Si les gens avaient été avertis plus tôt du danger de la tornade, si les autorités locales avaient érigé des abris permanents et si le public avait été informé des précautions à prendre (notamment se réfugier dans le sous-sol des édifices), la catastrophe n'aurait pas fait autant de morts.

Au cours des prochains jours, les médecins discuteront de la coopération et de l'aide internationales à apporter pour soulager les sinistrés. Ils seront instruits sur les différentes techniques chirurgicales et post-traumatiques par des équipes qui ont vécu les désastres de Roumanie et d'Arménie, ou qui ont soigné les citoyens blessés par les armes chimiques utilisées en Iran et en Irak.

SIMPSON

977, rue Sainte-Catherine Ouest

NOTRE CENTRE DE LIQUIDATION SIMPSON FERMERA SES PORTES SOUS PEU!

TOUT, TOUT, TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

80% DE RABAIS ADDITIONNEL TOUS, TOUS, TOUS LES VÊTEMENTS POUR ENFANT!

80% DE RABAIS ADDITIONNEL TOUTES, TOUTES, TOUTES LES CRAVATES ET LES CEINTURES, POUR FEMME OU POUR HOMME!

70% DE RABAIS ADDITIONNEL SUPERCHOIX DE PANTALONS POUR FEMME ET DE PANTALONS POUR HOMME!

70% DE RABAIS ADDITIONNEL SUPERCHOIX DE TENUES EN JEAN POUR FEMME! Modèles couture exceptés.

70% DE RABAIS ADDITIONNEL TOUTES, TOUTES, TOUTES LES DÉBARBOUILLETTES!

60% DE RABAIS ADDITIONNEL TOUTES, TOUTES, TOUTES LES CHEMISES POUR HOMME!

60% DE RABAIS ADDITIONNEL SUPERCHOIX D'ARTICLES-CADEAUX POUR BÉBÉ!

Faites vite, toute bonne chose a une fin! Venez vous procurer des vêtements et des accessoires mode pour toute la famille, ainsi que des articles ménagers à des prix que vous ne reverrez pas de sitôt! En vigueur jusqu'au samedi 18 mai 1991.

50% DE RABAIS ADDITIONNEL TOUS, TOUS, TOUS LES COMPLETS POUR HOMME!

Simpson

JUSQU'À 80% DE RABAIS ADDITIONNEL SUR LES PRIX DÉJÀ RÉDUITS!

ET IL Y A PLEIN D'AUTRES AUBAINES FABULEUSES EN MAGASIN!

SOLDE 20e ANNIVERSAIRE chez Belmonti • Geoffrion

de 20% à 50%

Le carrefour de la mode européenne vous offre des rabais allant de 20 à 50% sur ses collections printemps / été. Des rabais sur tous ses vêtements signés et importés de France, d'Italie, d'Allemagne.

HOMMES
- complets et vestons sport prêt-à-porter
- pulls
- polos
- chemises
- pantalons
- cuir et suède
- chaussures Bally

FEMMES
nos collections LAUREL, ESCADA, DINO VALIANO et autres signatures.

COMPLETS SUR MESURE 498$ 2 POUR 975$ (Livraison 2 semaines)

Belmonti • Geoffrion
1499, rue Fleury Est, Montréal
381-4267

BMW CANADA INC. 1991

À la fin des années soixante, une nouvelle automobile sortait des chaînes de montage de l'usine BMW à Munich. C'était la première voiture sport ayant la configuration d'une berline. C'était la BMW 2002.

Préférant passer le moins de temps possible sur les autoroutes, leurs propriétaires fonçaient sur les routes en lacets des Alpes, sillonnaient la Forêt noire, roulaient là où les pilotes aiment conduire.

Avec le temps, une légende s'est créée autour de ces berlines sport. Quelques milliers d'entre elles sont encore aux mains de gens qui ne les conduisent jamais par nécessité, mais plutôt pour retrouver un état d'esprit.

La toute nouvelle 318i en est la réincarnation. C'est une 4 portes possédant toutes les améliorations de la technologie moderne, et dont le prix est en soi tout un exploit d'ingénierie.

Cette nouvelle automobile, qui associe la performance au plaisir de conduire à l'ancienne, est dotée du confort et de la sécurité BMW. Elle a quelque chose d'effronté... en réalité, elle est faite pour être conduite!

Elle est à son meilleur là où la route est imprévisible, là où l'adresse du conducteur est mise à l'épreuve.

De tels défis nécessitent une confiance absolue. C'est ce que procure la 318i, dont la sécurité et la performance pardonnent les écarts de conduite.

Au plan sécuritaire, elle possède en équipement standard le système de freins antiblocage ABS et offre en option au conducteur un ballon gonflable.

De plus, dans le cas peu probable d'une collision, des zones d'écrasement, à l'avant et à l'arrière, se déforment pour absorber de façon contrôlée l'énergie de l'impact.

En plus de représenter le plaisir de conduire poussé à son paroxysme, la nouvelle 318i est particulièrement performante et possède d'éminents dispositifs de sécurité.

23 270$*

En somme, aucune autre voiture n'en offre autant dans sa catégorie de prix.

Maintenant, c'est à vous de choisir. Loin du toc, vous pouvez conduire la berline sport originale, ou bien... vous contenter d'une de ses pâles imitations.

LE PLAISIR DE CONDUIRE.

*La TPS, la taxe provinciale, l'enregistrement, les assurances, les frais de préparation et de transport ne sont pas inclus dans le prix au détail suggéré par le fabricant. Le prix réel de vente est établi par le concessionnaire. Les roues en alliage et les phares anti-brouillard, tels qu'illustrés, sont offerts en option. À partir du premier octobre, 1990, toutes les BMW 1991 sont protégées par une garantie de 80 000 km ou 4 ans.

500 000 visiteurs attendus au Mondial de la Montgolfière

GEORGES LAMON

Avec le Mondial 1991 de la montgolfière qui se déroulera du 10 au 18 août, Saint-Jean-sur-Richelieu devenue déjà la «Capitale des montgolfières» veut accueillir cette année un demi-million de visiteurs.

En conférence de presse, hier, à Montréal, le maire de cette ville de la Rive-Sud, M. Delbert Deschambault, a reconnu que l'événement international représentait «un défi important pour tout le Haut-Richelieu» et entraînera aussi, pour cette région, des retombées économiques estimées à quelque 15 millions de dollars.

M. Deschambault s'enorgueillit du fait que sa ville devienne, par la même occasion, «la première ville canadienne à accueillir l'événement le plus prestigieux du monde de l'aérostation». Ce qui entraînera la venue d'une quinzaine d'équipes de télévision et de quelque 300 journalistes.

Il faut dire que «cette compétition sportive musclée et cette grande fête de famille toute en douceur», comme l'a qualifiée M. Charles Hamel, président du conseil d'administration de la Corporation des festivals de montgolfières du Haut-Richelieu, attirera 175 montgolfières dont les 101 meilleurs aérostiers venant de 29 pays.

L'an dernier le festival des montgolfières avait attiré quelque 250 000 visiteurs pendant les huit jours de compétition auxquelles avaient participé des aérostiers de 11 pays. Les activités se déroulent de 5 h 30 du matin à minuit dont deux envolées quotidiennes de ballons.

Pour financer ce 10e championnat mondial de montgolfières, la Corporation des festivals de montgolfières du Haut-Richelieu compte sur un budget d'exploitation de trois millions de dollars. Ses revenus proviennent des gouvernements, de l'entreprise privée, de la vente des billets — 10 $ par adulte et enfant de plus de 12 ans — de passeports et de programmes-souvenirs. Jusqu'ici, elle a récolté près d'un million en «subventions» diverses. Le ministère fédéral de l'Industrie, de la Science et de la Technologie ayant consenti cette année 300 000 $ pour la publicité de l'événement «hors du pays», Tourisme-Québec, a contribué 45 000 $ et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, 220 000 $. On compte évidemment sur des «gros commanditaires» pour boucler le budget.

Le vice-président et «grand argentier» de la Corporation, M. Jacques Trudel, a précisé que plusieurs commanditaires se sont déjà manifestés : Oerlikon qui, l'an dernier, avait réduit sa commandite à 80 000 $ a décidé cette année d'y aller de 125 000 $; tout comme ICG, ravitailleur officiel en gaz propane des aérostiers. On attend également une participation financière de 100 000 $ de la compagnie Kodak.

Par ailleurs, des négociations se poursuivent toujours avec quatre multinationales qui, selon M. Trudel, contribueraient chacune un quart de million. Enfin, on s'appuie également sur la vente de 3500 billets à 100 $ chacun qui donneront droit au tirage de prix d'une valeur globale de 100 000 $: quatre voitures et 16 envolées en montgolfière.

«Nous voulons attirer davantage d'Américains chez nous cette année, a précié M. Trudel, et notre publicité a été créée en conséquence dans les réseaux de télévision américains et dans les encarts de journaux.»

Enfin, Saint-Jean-sur-Ruichelieu attend l'engagement de la Ville de Montréal dans ce Mondial 1991 en plus de sa participation, l'an prochain, à l'occasion des fêtes du 350e anniversaire de la fondation de Montréal.

Du côté du spectacle, les visiteurs ne seront pas en reste puisque c'est à Jean Robitaille, auteur-compositeur de la chanson thème «Vu d'en haut» qu'interprète le Johannais Michel Comeau et ses filles, qu'a été confié la création d'un spectacle original axé sur la montgolfière. «Avec, comme thème, le rêve de voler, ce sera vraiment un spectacle créé de toutes pièces pour ce festival et qui devrait plaire aux gens», explique Jean Robitaille qui veut présenter de la variété en plus de s'engager comme partenaire associé dans le spectacle. «Ça nécessite, il va de soi, une longue préparation.»

La collecte des déchets perturbée à Montréal

La Ville de Montréal tient à aviser la population que la collecte de jour des ordures sera perturbée, aujourd'hui, 14 mai, à cause du débrayage prévu des employés manuels entre 8 h 30 et 14 h. En fait, la collecte de jour des déchets n'aura pas lieu.

Compte tenu de cette situation, la Ville de Montréal demande aux citoyens de faire preuve de tolérance et de collaboration en évitant de laisser leurs ordures non ramassées en bordure de la rue. Dès vendredi, les opérations de collecte des déchets reprendront normalement.

QUÉBEC
À UN PRIX HISTORIQUE!
À partir de 89 $*
Québec l'été. La magie de ses sites historiques. La magie de ses activités. La magie de sa joie de vivre.
L'hôtel Loews Le Concorde, l'été. La magie de son emplacement. La magie de son service de grande classe. La magie de son confort des plus raffinés.
Pour vos mini-vacances. Pour un week-end en douce. L'hôtel Loews Le Concorde vous invite à profiter de ses tarifs d'été.
Dès aujourd'hui, communiquez avec nous en composant sans frais :
1 800 463-5256
LOEWS LE CONCORDE
Vive la vie! Vive la compagnie!
L'HÔTEL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES DE QUÉBEC
1225, Place Montcalm, Québec (Québec) G1R 4W6
*Par chambre, par nuit, en occupation simple ou double, les vendredis, samedis et dimanches seulement, en classe hospitalité. Aucuns frais pour les enfants de 17 ans ou moins partageant la chambre d'un adulte. Cette offre est en vigueur jusqu'au 2 juin. Les groupes et les congrès ne peuvent se prévaloir de cette offre.

Le plus important concessionnaire CARRIER dans le secteur résidentiel
LE MEILLEUR CLIMATISEUR/ THERMOPOMPE AU MEILLEUR PRIX
SUPER SILENCIEUSE. Service 24 heures sur 24. SANS PAIEMENT AVANT LE 1er JUILLET 91. Donne droit à tarif réduction Hydro. PAS DE SOUS-TRAITANT!
S & S CONVERSIONS
Specialistes en chauffage et climatisation
6009, rue Saint-François Montréal
337-7210

THERMOPOMPE/CLIMATISEUR
UN CONFORT INÉGALÉ, DU BOUT DES DOIGTS
Garantie de 5 ans sur toutes pièces et main-d'oeuvre
• Sans conduite d'air
• Silencieux
• Télécommande unique en son genre
• Efficacité énergétique
• Installation facile
• Confort assuré pour toute la maison
Mr. SLIM MC
CLIMATISEURS & THERMOPOMPES
MITSUBISHI ÉLECTRIQUE
ECONO TECH
CONTACTEZ LE SEUL CENTRE DE THERMOPOMPES A RABAIS A MONTREAL
733-1414

CLIMATISEUR GRATUIT DE MAZDA
valant jusqu'à 2000$.
Ou jusqu'à 1500$ de remise!
Profitez-en dès maintenant! Mazda vous offre le climatiseur gratuit sur plusieurs de ses modèles les plus populaires : la 323 et la Protegé...les plus spacieuses de leur catégorie; la 626 SE...une superbe berline conçue pour la famille avec, en plus, style et performance; la MX-6...le coupé sport qui fait de la conduite un plaisir passionnant; la MPV... offrant tout l'espace d'une fourgonnette et la maniabilité d'une berline de luxe; et les camions Mazda... meilleurs vendeurs au Canada dans la catégorie des camionnettes importées**. Plus! Sur tous nos modèles, une des meilleures garanties «gamme complète» de l'industrie. Donc, prenez ça cool... le climatiseur gratuit chez Mazda!
PRENEZ ÇA COOL...
323 PROTEGÉ 626 SE MX-6 MPV B2200
*Climatiseur gratuit ou remise; offerts sur les 323, Protegé, MX-6, 626 SE, MPV et camions Mazda. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire disponible chez le concessionnaire dès le 4 avril 1991. Selon le prix au détail suggéré par le fabricant, la remise est de 1 500 $ maximum. (Le climatiseur à double sortie également offert gratis sur la MPV vaut 2 000 $). Offre de durée limitée qui ne peut être combinée à aucune autre. **Selon les ventes du fabricant.
mazda
Je me sens bien.
Albi Automobiles Ltée, 3300, boul. Ste-Marie, Mascouche, 474-2481/2
Lachine Mazda, 2895, rue Notre-Dame, Lachine, 637-1153
Jacauto Lavaltrie, 651, rue Notre-Dame, Lavaltrie, 588-4141
Mazda Valleyfield, 3333, Mgr. Langlois, Valleyfield, 377-5533
Mazda de Blainville, 738, Boulevard Labelle, Blainville, 437-8000
Gareau Mazda, 10175, rue Papineau, 381-3987
Avo Auto Inc., 4815, Buchan, 737-7373
Les Automobiles Daniel Blanchette Inc., 2305, Rte. Marie Victorin, Tracey, 743-1211
Blondin Automobiles Ltée, 6464, boul. Henri-Bourassa Est, 324-9100
Delisle Auto Ltée, 2815, rue Sherbrooke Est, 523-1122
Mazda Gabriel, 5333, St-Jacques Ouest, 484-7777
Quintin Automobile Inc., 490, rue Jacques Cartier Sud, St. Jean, 346-9445 658-9042
Mazda 2-20, 1, boul. Don Quichotte, Île Perrot, 453-7220
Le Domaine de L'Auto P.A.T. Ltée, 12210, Sherbrooke Est, Point-aux-Trembles, 645-1694
Fort Chambly Automobiles (1979) Inc., 830, boul. Perigny, Chambly, 658-6623
Garage Blanchette Inc., 900, rue St-Laurent Ouest, Longueuil, 677-6347
Armand Quérin Automobiles Ltée, 1530, Chomedy Blvd, Laval, 688-4787
Jacauto Ltée, 3612, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, 626-8120
St-Constant Auto Ltée, 48, rue St-Pierre, St-Constant, 632-0700
Ami Auto Inc., 276, boul. d'Anjou, Châteauguay, 692-9600
Mazda Drummondville, 1325, boul. St-Joseph, Drummondville, 477-5560
Autonor Inc., 2344, Labelle, Lafontaine, 436-8211
Mazda St-Hyacinthe, 3190, Cusson, St-Hyacinthe, 774-1345
Faberville Auto Inc., 4010, boul. Dagenais, Laval, 622-3434
Lacroix Automobile Ltée, 900, Route #117, Val-David, 322-3937
Mazda Joliette, 360, Route 131, 752-1212

Les vieillards doivent craindre la violence de leurs proches parents

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les vieux, à Montréal, particulièrement ceux de Notre-Dame-de-Grâce, qui sont nombreux, ne sont pas souvent victimes de la violence urbaine; ils sont plutôt agressés physiquement et psychologiquement dans leurs demeures mêmes, par leurs proches, et ils se taisent.

Cet état de fait pourrait changer, ont assuré les porte-parole du CLSC Notre-Dame-de-Grâce-Montréal-Ouest, hier. Les vieux pourraient se sortir de leurs pénibles situations en s'exprimant ouvertement auprès de la quinzaine d'organismes sociaux qui œuvrent pour eux.

Pour la première fois au Québec, ce CLSC a organisé, hier, en collaboration avec un «Comité communautaire» réunissant une douzaine d'organismes d'aide de Notre-Dame-de-Grâce, un «colloque populaire sur la violence faite aux personnes âgées». Il a justement pour but, a expliqué l'une des organisatrices, Mme Daphne Nahmiash, consultante en gériatrie auprès du CLSC, de faire connaître les ressources mises à la disposition des vieux pour lutter contre la violence.

La rencontre réunissait une centaine de participants et ne s'est déroulée qu'en anglais. Le député de NDG, qui ouvrait les séances, M. Gordon Atkinson, s'est fait le défenseur de plusieurs intervenants qui réclamaient un plus grand usage public de la langue anglaise. Il a conseillé aux personnes qui se sentent lésées sur ce plan linguistique, notamment aux Antillais britanniques, de s'adresser directement à lui. On a dit qu'une autre rencontre du même type se déroulera en français «à l'automne».

En 1986, le quartier Notre-Dame-de-Grace comptait 32 p. cent d'immigrants qui ont majoritairement adopté l'anglais comme langue d'usage; 52 p. cent des gens du quartier (60 p. cent si l'on compte Montréal-Ouest), se disent de langue anglaise.

NDG compte par ailleurs une plus forte proportion de vieilles personnes qu'ailleurs au Québec: 17 p. cent de la population totale, contre 12 p. cent pour l'ensemble de Montréal. Le tiers de ces 12000 personnes âgées de plus de 65 ans vivent seules.

Selon une étude faite auprès de la clientèle du CLSC, a signalé Mme Nahmiash, environ 10 p. cent des vieux sont victimes de violence de toutes sortes, y compris financières. Et peu d'entre eux demandent de l'aide.

Contrairement à ce qu'on peut penser, a indiqué Mme Nahmiash, la violence faite aux vieux ne se manifeste pas fréquemment par les vols par effraction ou par d'autres agressions dans les rues. Elle est plus psychologique et issue des «négligences» de l'entourage immédiat.

La connaissance des moyens mis à la disposition des vieux, notamment ceux qui sont reliés aux services à domicile des CLSC et de 13 autres organismes d'aide devraient être plus connus. Le porte-parole de la Police de la Communauté urbaine, l'agent Pierre Biard, a exprimé le même avis. La violence est souvent psychologique et l'aide, justement, peut venir du CLSC. Une liste de numéros de téléphones d'organismes a été distribuée à tous.

La pire violence est celle des parents. Les proches mis à contribution, exaspérés par les longues maladies physiques et mentales, dont la démence, perdent patience. Mieux vaudrait qu'ils réclament de l'aide. Les victimes de maladies mentales et qui deviennent agressifs, par ailleurs, ne peuvent toujours compter sur les services des hôpitaux dont les départements psychiatriques sont souvent trop bureaucratisés. C'est en tout cas une opinion qui a été longuement exprimée.

Pour améliorer la qualité de vie et prévenir la violence, on a recommandé aux vieux qu'ils maintiennent leur vie sociale; même qu'ils agrandissent le cercle de leurs amis et qu'ils s'insèrent dans des réseaux de camarades.

Précaution importante: éviter de céder trop vite la propriété des biens immobiliers. On a cité de pénibles cas de vieillards dépossédés.

Au frais pour 199 $*

PREND FIN LE 21 MAI

Sidekick 2 portes

La climatisation Suzuki ne vous coûte que 199 $* quand vous achetez une Sidekick 1991 neuve, 2 portes. Normalement vendu à plus de 1 400 $, ce système de climatisation, haute technologie et haute performance, est fabriqué au Japon spécifiquement pour la Sidekick 2 portes. Il est si efficace qu'il vous fait économiser de l'argent tout en vous gardant au frais. Et il est couvert par la garantie† qui s'applique à tous les véhicules Suzuki: 3 ans, 80 000 km. Une aubaine incroyable ... mais ce n'est là que la cerise sur le 4 x 4, qui est aussi muni d'une transmission manuelle à 5 rapports ou d'une transmission automatique; la Sidekick 2 portes a tout ce qu'il faut pour plaire. Une aubaine à ne pas manquer ... quand on veut être au frais.
Passez chez votre concessionnaire Suzuki participant ... maintenant!

SUZUKI Au max!

*Le prix n'inclut pas les taxes. Offert sur les modèles JX et JLX seulement. †Voir le concessionnaire pour les détails de la garantie.

Quoi de neuf?
Un cellulaire pour neuf et quatre-vingt quinze.

9,95 par mois*

Le Motorola fixe pour l'auto
Avec système mains-libres pour une sécurité accrue. Capacité de mémorisation de 50 numéros, affichage facile à lire. 9,95$ par mois, incluant l'installation, lorsque vous vous abonnez au réseau Cantel pendant 3 ans à 24,95$ par mois incluant 30 minutes de temps d'antenne gratuites. Les modèles peuvent varier selon les détaillants. MOTOROLA

Qui paye quoi?

	Location mensuelle du téléphone	Tarif mensuel du réseau	Facturation détaillée	Total
Valeur au détail	20,95$	24,95$	3,50$	49,40$
Cantel assume:	11,00$	—	3,50$	14,50$
Vous ne payez que:	9,95$	24,95$	INCLUSE	34,90$

Le prix comprend 30 minutes gratuites par mois de temps d'antenne pendant les 12 premiers mois, le Message Mobile[MC] amélioré pendant 3 mois (une valeur totale de 15$), l'installation et l'antenne (une valeur totale de 160$), une protection contre une hausse du tarif mensuel et d'utilisation à la minute pendant 3 ans. Les tarifs Cantel décroissent avec l'usage de 0,50/minute à 0,25/minute. Des rabais supplémentaires s'appliquent en période hors-pointe.

*Joignez-vous au réseau Cantel pour une durée de 3 ans à seulement 24,95$ par mois et Cantel partagera avec vous le coût de location de votre téléphone!

Venez nous voir avant le 31 mai, et abonnez-vous au réseau Cantel pour trois ans. Vous profiterez du tarif mensuel Cantel de 24,95$ pendant ces 3 années. Vous obtiendrez aussi 30 minutes de temps d'antenne gratuites par mois pendant la première année. Mais il y a plus encore. Parce que Cantel partagera le coût de location à long terme de votre téléphone pour une période de trois ans, vous ne paierez que 9,95$ par mois. Après cette période, le téléphone est à vous! Nous assumons aussi les frais d'installation et l'antenne.

Si vous recherchez un téléphone portatif, le tarif de location partagé avec Cantel est aussi incroyable. Seulement 19,95$ par mois pendant 3 ans.

Ce téléphone portatif de Motorola vous est offert au prix incroyable de 19,95$ par mois (location sur 36 mois) lorsque vous vous abonnez au réseau Cantel pour une période de trois ans au tarif mensuel de 24,95$, comprenant tous les mois 30 minutes de temps d'antenne gratuites pendant la première année.

CANTEL
En action pour les gens qui bougent.[MC]

N'attendez pas.
L'offre prend fin le 31 mai 1991.

Alors, allez vite faire un tour chez votre détaillant Rogers Centre de Service Cantel ou un agent agréé Cantel pour plus de détails. Vérifiez ci-dessous celui qui se trouve le plus près de chez vous.

Le tableau représente les coûts pour un téléphone fixe. L'offre n'est valide que dans les provinces du Québec et de l'Ontario du 8 avril au 31 mai 1991. Sujet à l'approbation du crédit et celle du CRTC. Un paiement initial de 103.00$ sera exigé pour les frais d'activation sur le réseau et les frais de permis du système.

La sécurité entre bonnes mains

ROGERS™

CENTRES DE SERVICE CANTEL®

Centres de service Cantel
Métropolitain
Rogers Centre de service Cantel .....(514) 257-8826
5954, boul. Métropolitain est
St-Laurent
Rogers Centre de service Cantel .....(514) 738-3833
6315, Côte de Liesse
Laval
Rogers Centre de service Cantel .....(514) 682-2640
3364, boul. St-Martin ouest
St-Hubert
Nedco .....(514) 676-3963
3399, boul. Taschereau
Drummondville
Rogers Centre de service Cantel .....(819) 478-0851
1565, boul. Lemire
Centre-ville Montréal
Radcel .....(514) 875-9512
770, Notre-Dame ouest

Agents Agréés Cantel
Montréal
Corporation Starcell Inc .....(514) 327-1510
Président Electroniques Canada Ltée.....(514) 342-9609
Dollard-des-Ormeaux
Auto Studio.....(514) 684-4218
Dorion
Radio d'Auto N. Longtin Inc.....(514) 455-7362
Laval
Radio d'Auto Chomedey Inc .....(514) 669-6711
Lavaltel Inc .....(514) 622-6307/944-3820
Laval Cellulaire Cie .....(514) 682-9911
Option Cellulaire Enr .....(514) 661-0122
Longueuil
Cellulaire Métropolitain Enr.....(514) 651-5713
Mercier
Le docteur du pare-brise/Chrismar ..(514) 691-1256
Pointe-aux-Trembles
Bomar Cellulaire Inc.....(514) 983-5401
Communications M.S. Inc.....(514) 645-9271
Repentigny
Communications Réguy .....(514) 581-4666
St-Bruno
ITS Communications Inc .....(514) 866-3613
St-Jean-sur-le-Richelieu
I.A. Communications.....(514) 358-0966
St-Laurent
G.N.D. Cellulaire Inc ... .(514) 333-5590
Terrebonne
Cell-Express ....(514) 964-1964
Valleyfield
Radio d'Auto Valleyfield Inc.....(514) 371-0931
CELLULAND
St-Laurent.....(514) 278-1873
St-Jacques .....(514) 481-8455
Côte des Neiges .....(514) 731-3957
Dorval.....(514) 733-6406
Pointe-Claire .....(514) 694-3115
Laval.....(514) 682-1657
ProCell
Solution Cellulaire II, Montréal.....(514) 733-0000
Pélion Distribution Ltée, Montréal .....(514) 983-1666
First Stop Cellular, Montréal .....(514) 593-5255
Omni-Cell Enrg., St-Jérome.....(514) 438-1332
Radio d'Auto Félix Inc., Carignan .....(514) 658-5241
Radio Michel, Tracy .....(514) 746-7777
Radio Michel, Beloeil.....(514) 467-6428
Écono-cell, D.D.O. .....(514) 421-1212
VitroPLUS
Montreal.....256-9091
St-Constant.....638-0184
Beloeil.....467-9475
Valleyfield.....373-3991
Longueuil 651-0900
Terrebonne 471-5006

Également disponible chez les détaillants participants: Glenayre Page Cellulaire, Lebeau Vitres d'Autos, Multitech et Radio Shack.

Centraide

ASSOCIATION DES INTERMÉDIAIRES EN ASSURANCE DE PERSONNES DU QUÉBEC

SECTION MONTRÉAL

INVITATION À TOUS LES ASSUREURS-VIE

L'Association des intermédiaires en assurance de personnes du Québec-Section Montréal est heureuse de vous inviter à son prochain déjeuner-causerie au cours duquel Madame Françoise Hepworth et Monsieur Réal Veilleux, membres de la Table ronde des millionnaires, nous entretiendront d'un thème d'actualité: "La formation".

Date: Le 16 mai 1991

Heure: 11h30

Lieu: Restaurant Le Bifthèque
6705, Côte de Liesse
Montréal

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Madame France Bissonnette au (514) 748-6115

LA SEULE HYPOTHÈQUE QUI VOUS FAIT PRENDRE L'AVIS DU BON CÔTÉ !

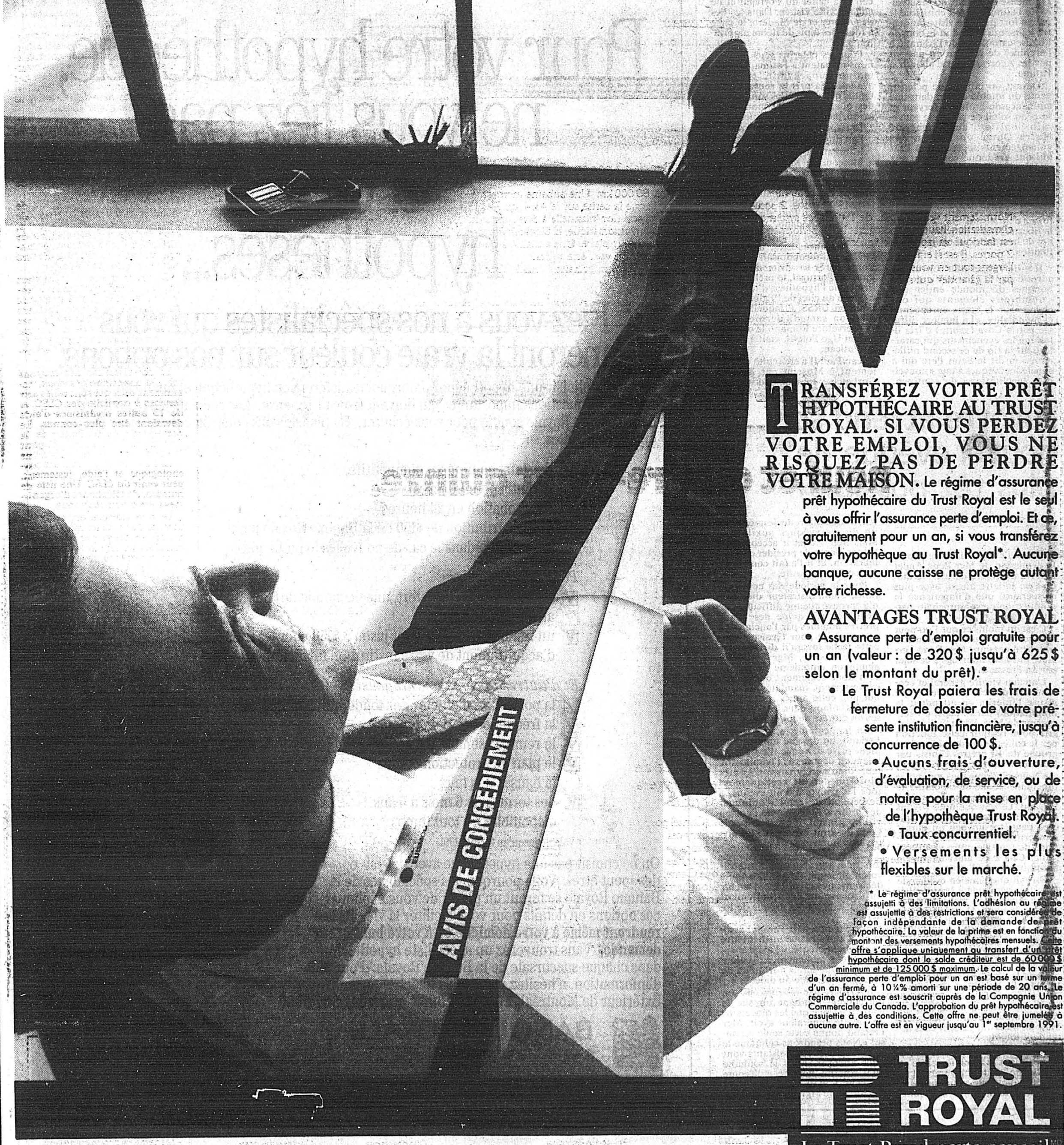

TRANSFÉREZ VOTRE PRÊT HYPOTHÉCAIRE AU TRUST ROYAL. SI VOUS PERDEZ VOTRE EMPLOI, VOUS NE RISQUEZ PAS DE PERDRE VOTRE MAISON. Le régime d'assurance prêt hypothécaire du Trust Royal est le seul à vous offrir l'assurance perte d'emploi. Et ce, gratuitement pour un an, si vous transférez votre hypothèque au Trust Royal*. Aucune banque, aucune caisse ne protège autant votre richesse.

AVANTAGES TRUST ROYAL

- Assurance perte d'emploi gratuite pour un an (valeur : de 320 $ jusqu'à 625 $ selon le montant du prêt).*
- Le Trust Royal paiera les frais de fermeture de dossier de votre présente institution financière, jusqu'à concurrence de 100 $.
- Aucuns frais d'ouverture, d'évaluation, de service, ou de notaire pour la mise en place de l'hypothèque Trust Royal.
- Taux concurrentiel.
- Versements les plus flexibles sur le marché.

* Le régime d'assurance prêt hypothécaire est assujetti à des limitations. L'adhésion au régime est assujettie à des restrictions et sera considérée de façon indépendante de la demande de prêt hypothécaire. La valeur de la prime est en fonction du montant des versements hypothécaires mensuels. Cette offre s'applique uniquement au transfert d'un prêt hypothécaire dont le solde créditeur est de 60 000 $ minimum et de 125 000 $ maximum. Le calcul de la valeur de l'assurance perte d'emploi pour un an est basé sur un terme d'un an fermé, à 10 ¼% amorti sur une période de 20 ans. Le régime d'assurance est souscrit auprès de la Compagnie Union Commerciale du Canada. L'approbation du prêt hypothécaire est assujettie à des conditions. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre. L'offre est en vigueur jusqu'au 1er septembre 1991.

TRUST ROYAL

Le Trust Royal porte conseil MD

Montréal
Maison Trust Royal
630, boul. René-Lévesque Ouest
876-2408

1155, rue Sherbrooke Ouest
288-8282

5285, chemin Queen Mary
487-5733

Outremont
1290, rue Bernard
948-1420

Ville Mont-Royal
1301, chemin Canora
731-6889

Ville St-Laurent
3300, chemin Côte Vertu
333-3303

Westmount
4145, rue Sherbrooke Ouest
876-2505

4945, rue Sherbrooke Ouest
487-2600

Ouest de l'Île
280, avenue Dorval
Dorval – 636-4740

42-D, boul. St-Charles
Beaconsfield – 694-2014

Complexe Pointe-Claire
Boul. St-Jean et Transcanadienne
697-4114

Ville LaSalle
Carrefour Angrignon
364-2351

Ville d'Anjou
Les Galeries d'Anjou
353-5882

Laval
Le Carrefour Laval
687-8880

3131, boul. de la Concorde
Duvernay – 661-8110

Repentigny
Place Repentigny
581-7252

Rive Sud
Mail Champlain
Brossard – 465-9780

Les Promenades St-Bruno
653-8959

Centre d'Achat Régional
Châteauguay
691-2500

Devant une foule innombrable, le pape remercie la Vierge à Fatima

Agence France-Presse

LISBONNE

■ L'appel à une nouvelle évangélisation pour faire pièce à l'émergence d'une autre forme d'athéisme se substituant au marxisme à l'Est a été le thème dominant de la deuxième visite de Jean Paul II au Portugal, qui a pris fin hier à Fatima, promue «capitale spirituelle de l'Europe».

Mais cette visite, tout entière vouée au culte de Fatima, a aussi été l'occasion pour le Saint Père de remercier à nouveau la Vierge de lui avoir sauvé la vie, il y a dix ans lorsque le terroriste turc Mehmet Ali Agça avait tiré sur lui place Saint Pierre à Rome, le blessant grièvement, et de l'avoir protégé lors de trois autres tentatives, dont l'une à Fatima même, un an après, par un prêtre traditionnaliste espagnol Juan Fernandez Krohn.

La commémoration du 74ème anniversaire de la première apparition de la Vierge aux trois petits bergers de Leiria, marquée par une messe et une procession sur l'immense esplanade du sanctuaire de Fatima, auront constitué le temps fort de cette visite de quatre jours, qui a conduit le chef de l'Eglise catholique de Lisbonne à l'archipel de Madère en passant par les Açores, avant d'aboutir à Fatima.

Devant un million de pèlerins venus du monde entier, dans une ambiance de profonde ferveur et sous un soleil de plomb le souverain pontife a aussi, remercié Notre Dame de Fatima des «changements inespérés» à l'Est qui ont «redonné confiance aux peuples trop longtemps opprimés et mutilés».

Mais il a lancé une mise en garde contre les risques de voir émerger dans ces pays une «autre forme d'athéisme, qui en adulant la liberté, tend à détruire les racines de la morale humaine et chrétienne».

Il a lié l'appel à la conversion adressé en 1917 par la Vierge aux hommes du monde entier aux «nombreux éléments qui ont changé sur la scène européenne et mondiale». «La lumière diffusée par la Cova (grotte) d'Iria illumine les événements qui caractérisent la fin de ce second millénaire», a dit le Saint Père qui a appelé les évêques à une «nouvelle évangélisation» du continent européen, en proie à la tentation de l'athéisme et du matérialisme.

Rien n'a filtré des deux entretiens d'une dizaine de minutes qu'a eus le Saint Père avec Soeur Lucia dos Santos, 84 ans, carmélite au couvent du Carmel de Coimbra, et seule survivante des trois petits bergers à qui la Vierge était apparue pour la première fois le 13 mai 1917.

Tout au long de son périple, le pape a exalté les valeurs traditionnelles de la famille et a lancé des mises en garde à la jeunesse contre les «fausses idoles» et les sectes. Il a également réaffirmé en termes vigoureux sa condamnation de l'avortement qualifié de «crime abominable».

Il a aussi stigmatisé l'«émergence dans certains pays de nouvelles formes de fondamentalisme et d'intolérance» et prêché partout la nécessité «d'accroître les actions d'évangélisation et de reconstruire la foi».

A chacune des étapes du parcours, la population portugaise a réservé au pape un accueil chaleureux. Partout, les rues étaient pavoisées aux couleurs du Vatican et à celles du Portugal et de chaque ville visitée. Dans les îles des Açores et de Madère, le pape a foulé des tapis de fleurs naturelles.

Pour les pèlerins tous les chemins menaient à Fatima. Une semaine auparavant, certains avaient déjà pris la route, à pied tandis que des fidèles sont arrivés des quatre coins du monde, par avion, par car ou en voiture.

Le pape à Moscou l'an prochain ?

Jean Paul II pourrait se rendre à Moscou, au Kazakhstan et en Sibérie l'année prochaine pour une visite-éclair symbolique aux plus petites communautés catholiques de l'URSS, a indiqué hier le secrétaire d'Etat du Vatican, Mgr Angelo Sodano.

Au cours d'une conversation avec les journalistes, à bord de l'avion qui reconduisait le pape à Rome après sa visite de quatre jours au Portugal, le prélat a confirmé que l'hypothèse d'une courte visite du chef de l'Eglise catholique en URSS, à laquelle a fait allusion samedi dernier dans l'Osservatore Romano le cardinal italien Ugo Poletti, était à l'étude au Vatican.

Jean Paul II a été invité officiellement à Moscou par Mikhail Gorbatchev lui-même, dès la première visite du numéro un soviétique au Vatican en décembre 1989.

Le secrétaire d'Etat a confirmé qu'en 1992, le pape pourrait se rendre aussi en Angola, où il a été invité par les évêques venus le rencontrer hier matin à Fatima, à l'occasion du cinquième centenaire de l'évangélisation de leur pays, qui est en train de trouver une solution pacifique à la guerre civile. A la même occasion, a affirmé Mgr Sodano, une visite du pape en Afrique du Sud n'est pas à exclure.

Le chef de l'Eglise catholique est attendu cette année en Pologne au mois de juin, au sanctuaire marial polonais de Czestochowa, en Hongrie au mois d'août, et au Brésil au mois d'octobre.

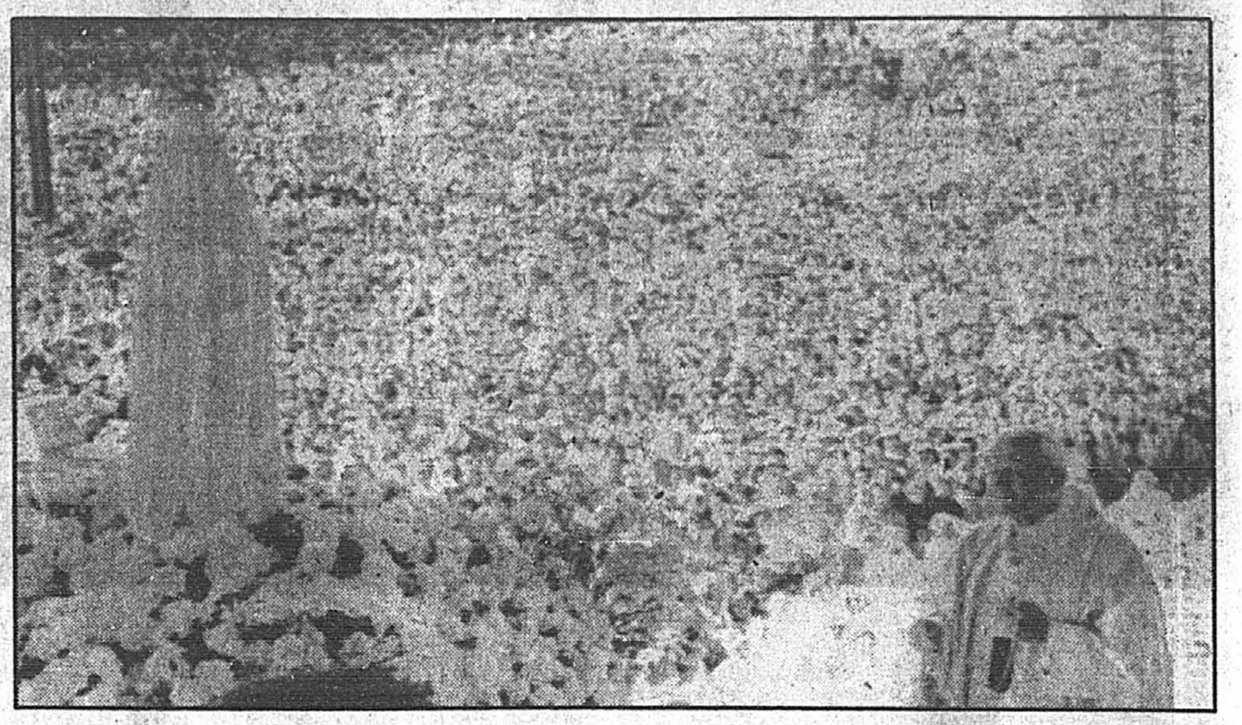

C'est par centaines de milliers que les fidèles ont assisté à la messe du pape à Fatima.

PHOTO REUTER

Joliette attend son nouvel évêque «le plus tôt possible»

JULES BELIVEAU

■ Privé d'évêque titulaire depuis la démission de Mgr René Audet à la fin d'octobre dernier, le diocèse de Joliette attend avec plus d'espérance que d'impatience la nomination de son prochain pasteur.

C'est du moins ce que l'on peut dégager des propos de l'administrateur diocésain, Mgr René Ferland, qui a été interrogé à ce sujet par *La Presse*, hier.

L'ancien vicaire général et économe du diocèse de Joliette, qui assure l'intérim en attendant la nomination, par le pape, du successeur de Mgr Audet, a été désigné pour remplir cette fonction par le collège des consulteurs, un groupe de 10 prêtres choisis par l'ancien évêque.

«Nous espérons tous que notre prochain évêque soit nommé le plus tôt possible, souligne Mgr Ferland. Le fait que nous soyons sans évêque depuis plusieurs mois crée peut-être un peu un climat d'incertitude quant aux orientations de fond de notre vie diocésaine. Cela crée aussi en même temps beaucoup d'espérance.»

On sait que l'ancien évêque de Joliette a demandé à Jean-Paul II d'être relevé de sa tâche pour des raisons de santé. La démission de Mgr Audet a été effective dès que l'avis de son acceptation par le pape a été publié à Rome dans l'*Osservatore Romano*, le 31 octobre dernier.

Dans le diocèse de Joliette, selon Mgr Ferland, un bon nombre de personnes espéraient connaître le nom du successeur de Mgr Audet autour de janvier dernier. Mais les mois ont passé et elles attendent toujours.

«À la messe chrismale, qui a lieu pendant la Semaine sainte et à laquelle doit obligatoirement officier un évêque, a indiqué Mgr Ferland, l'archevêque de Montréal nous a offert de nous envoyer un de ses évêques auxiliaires. Mais Mgr Audet a accepté avec bienveillance de présider cette célébration. Et il l'a fait comme s'il était en bonne santé.»

Pour la période des confirmations, l'administrateur diocésain n'a éprouvé aucune difficulté particulière: à l'équipe des quatre prêtres nommés par l'ancien évêque titulaire pour l'assister dans cette tâche lorsqu'il dirigeait encore le diocèse, Mgr Ferland a ajouté un cinquième prêtre. Ce sont donc seulement des prêtres expressément mandatés dans ce but qui, cette année, ont confirmé des enfants dans les 55 paroisses du diocèse de Joliette.

En fait, comme le précise Mgr Ferland, un diocèse momentanément privé d'évêque n'est pas totalement dépourvu: l'administrateur diocésain chargé d'assurer l'intérim détient pratiquement tous les pouvoirs d'un évêque, à l'exception de celui d'ordonner des prêtres. Mais, ajoute l'ancien vicaire général, il est tenu par le Code de droit canonique de «ne pas trop innover».

C'est sans doute pour cette raison que Mgr Ferland s'interdit volontairement de prendre toute décision pouvant engager l'avenir du diocèse ou éventuellement obliger le prochain évêque de Joliette.

Entre-temps, Mgr Ferland assure qu'il n'espère aucunement être ce prochain évêque. «J'ai 60 ans», dit-il tout simplement. Et il ajoute: «Je souhaiterais quelqu'un de plus jeune à la tête du diocèse.»

Interrogé, par ailleurs, sur un quelconque candidat ou sur le genre d'évêque que les diocésains de Joliette aimeraient avoir, Mgr Ferland donne cette seule réponse: «Nous prendrons celui que le Saint-Esprit et ses assistants vont nous envoyer. Mais je souhaite qu'il soit un homme à l'écoute des gens. C'était là une des grandes forces de Mgr Audet.»

Pour votre hypothèque, ne vous fiez pas à des hypothèses...

Fiez-vous à nos spécialistes qui vous donneront la vraie couleur sur nos options.

Comment choisir une hypothèque? Pourquoi transférer son hypothèque et quand faut-il le faire? Des questions importantes qui doivent trouver réponse. Les spécialistes hypothécaires de la Banque Royale sont là pour vous éclairer. En plus de vous conseiller, ils vous offrent les options suivantes:

- ☑ des taux hautement compétitifs, garantis pour 90 jours*
- ☑ l'approbation en 24 heures
- ☑ une contribution de $150 de la Banque Royale pour l'évaluation dans le cas de nouvelles hypothèques*

Pour les transferts:

- ☑ aucuns frais de transfert, une économie de $85*
- ☑ aucuns frais légaux
- ☑ un remboursement allant jusqu'à $150 pour les frais d'acquittement de votre institution financière actuelle*

Et d'autres options avantageuses:

- ☑ la possibilité d'obtenir des fonds supplémentaires
- ☑ la fréquence des versements
- ☑ le remboursement anticipé
- ☑ le plan de protection contre la hausse des taux
- ☑ des termes de 6 mois à 5 ans disponibles en tout temps

*Valable jusqu'au 30 juin 1991.

On ne choisit pas une hypothèque avec des «si» et des «peut-être». Voilà pourquoi les spécialistes de la Banque Royale se feront un plaisir de vous expliquer ces options en détails pour vous faciliter la vie. **Ils se rendront même à votre domicile ou à votre bureau sur demande.** Vous trouverez un spécialiste hypothécaire dans chaque succursale de la Banque Royale. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous téléphoner sans frais. Extérieur de Montréal: **1-800-363-3967** Montréal: **987-8000**

BANQUE ROYALE

Les services hypothécaires les mieux pensés au pays

ENFIN, UNE LIGNE AÉRIENNE QUI CONSULTE VOS HORAIRES AVANT D'ÉTABLIR LES *siens*.

- Deux vols directs vers Vancouver
- Deux vols vers Calgary dont le premier départ de la journée, tous les matins

Canadien VA *plus* LOIN

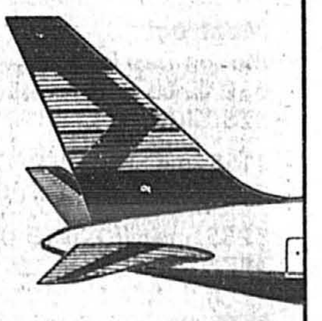

Les horaires de fin de semaine varient. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International ltée.